



Amicale du Nid

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EXERCICE 2023

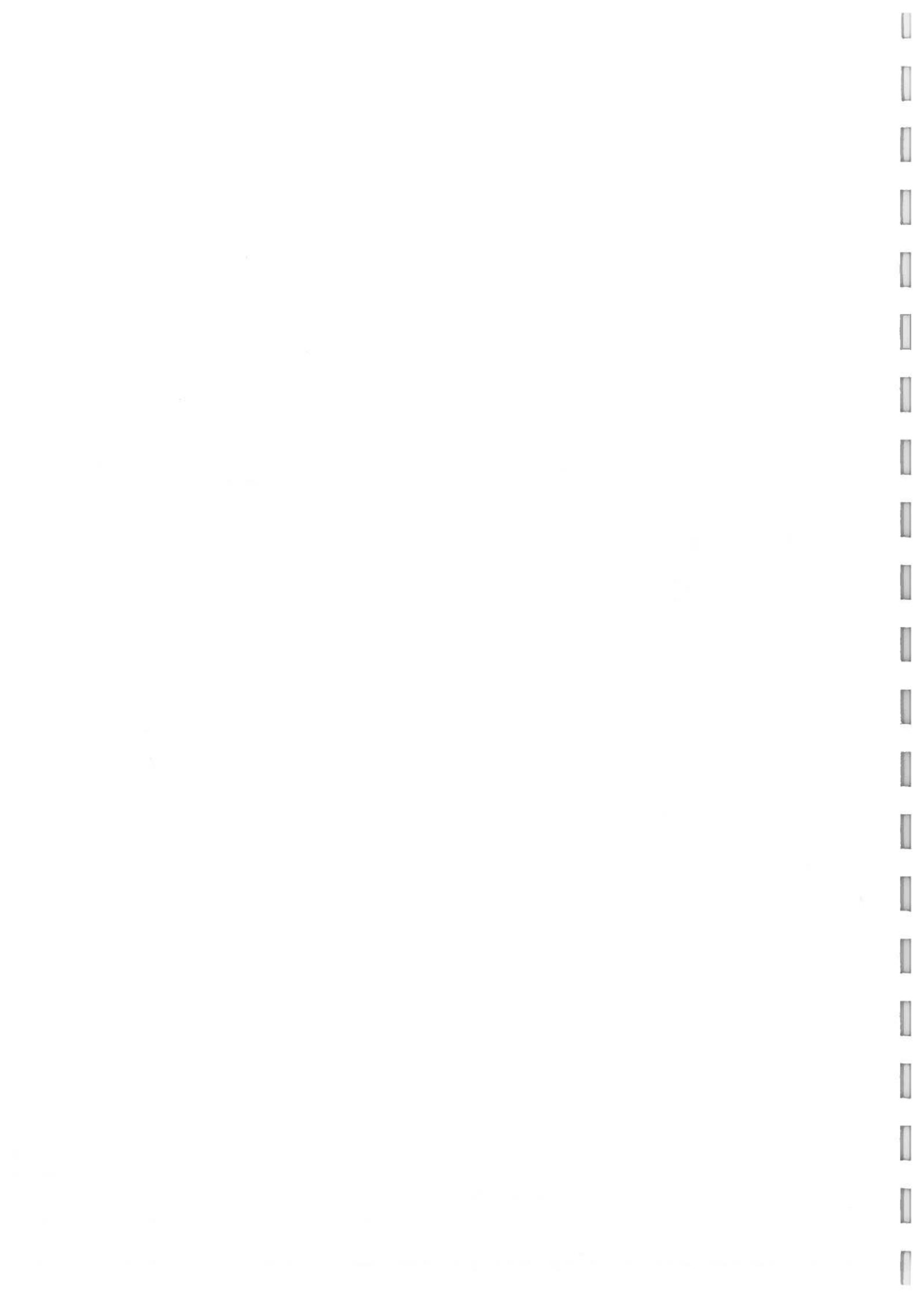
Paris, le 15 juin 2024

Amicale du Nid - Siège social

21 rue du Château d'Eau, 75010 Paris - Tel : 01 44 52 56 40 - Fax : 01 42 03 55 39 - Mail : contact@adn-asso.org

www.amicaledunid.org - www.jenesuispasavendre.org

Association loi 1901 - Déclaration (Préfecture de la Seine) : 19.08.46 - J.O. du 21.09.46



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EXERCICE 2023

SOMMAIRE

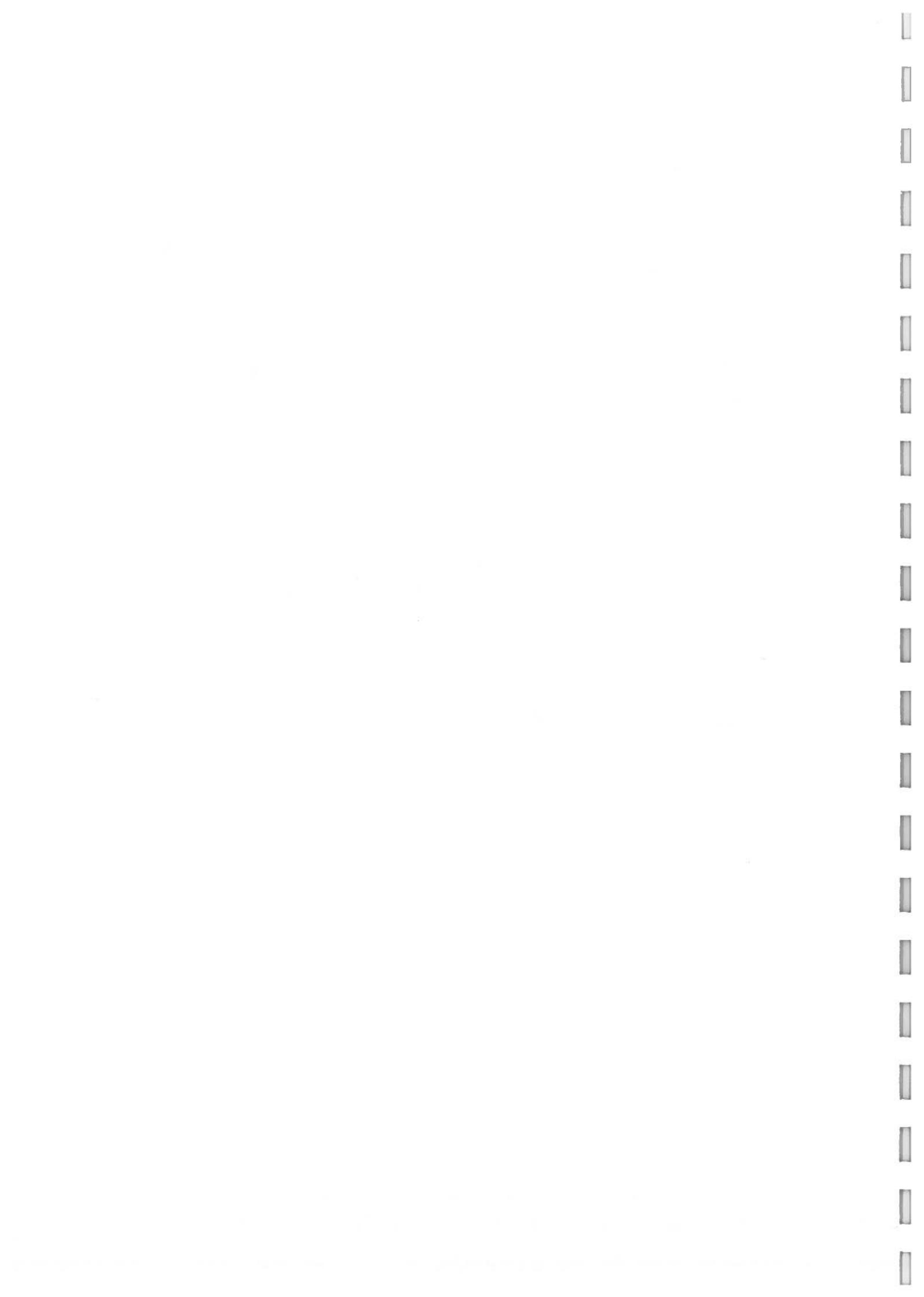
1. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2. ORGANIGRAMME STRUCTUREL
3. RAPPORT FINANCIER - S.DEBOURG
4. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - F. NACCACHE
 - Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels..... page 01 à 29
 - Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes page 01 à 02
5. RAPPORT MORAL - F. RITTER
6. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Amicale du Nid - Siège social

21 rue du Château d'Eau, 75010 Paris - Tel : 01 44 52 56 40 - Fax : 01 42 03 55 39 - Mail : contact@adn-asso.org

www.amicaledunid.org - www.jenesuispasavendre.org

Association loi 1901 - Déclaration (Préfecture de la Seine) : 19.08.46 - J.O. du 21.09.46



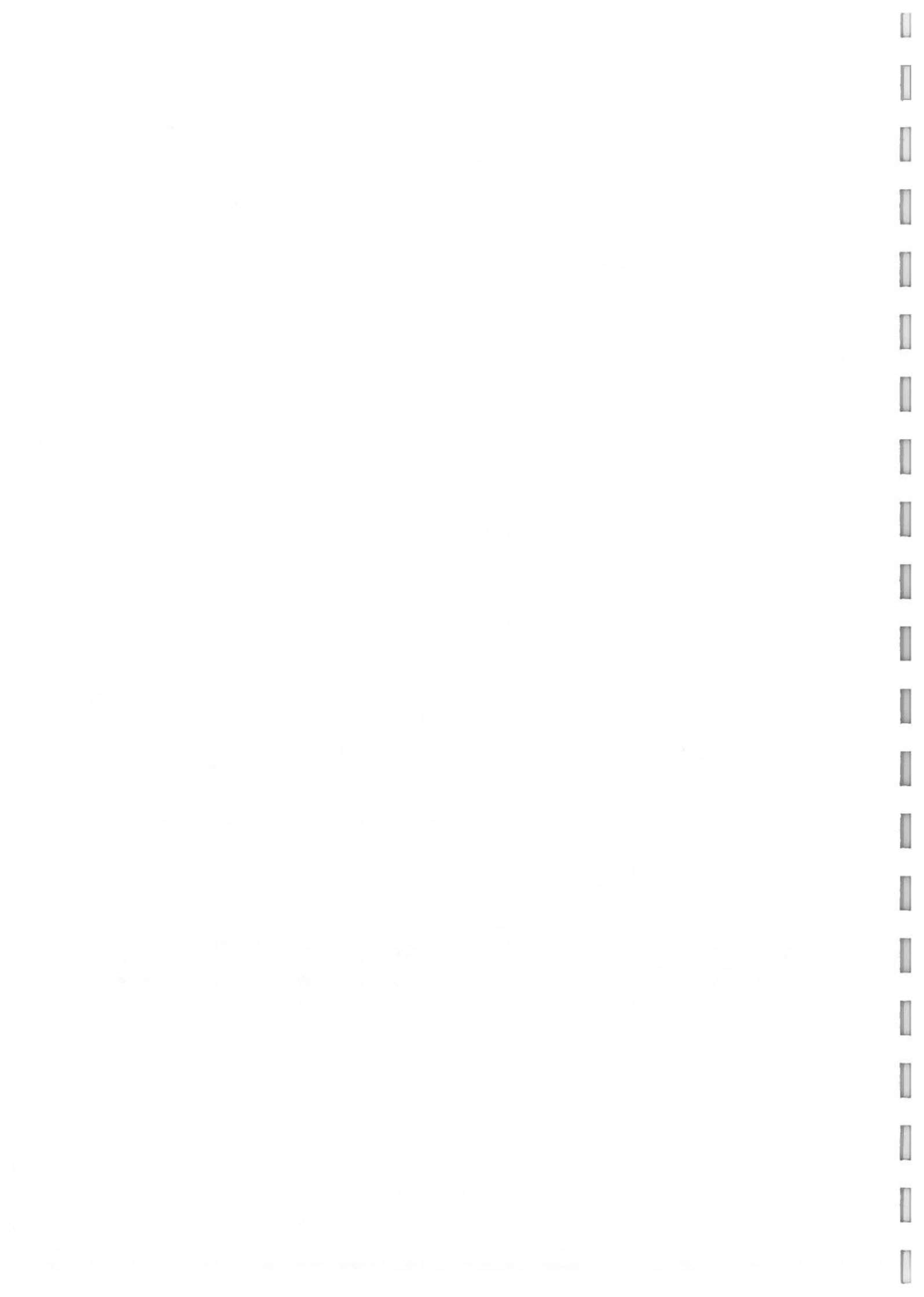
1. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Amicale du Nid - Siège social

21 rue du Château d'Eau, 75010 Paris - Tel : 01 44 52 56 40 - Fax : 01 42 03 55 39 - Mail : contact@adn-asso.org

www.amicaledunid.org - www.jenesuispasavendre.org

Association loi 1901 - Déclaration (Préfecture de la Seine) : 19.08.46 - J.O. du 21.09.46



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EXERCICE 2023

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (au 31/12/2023)

Françoise RITTER, Présidente

- ♦ Françoise BRIE
- ♦ Henri BROCHE, Président d'Honneur
- ♦ Véronique CASTELAIN
- ♦ Michelle CHARRIERE
- ♦ Michelle CORNUT
- ♦ Geneviève COURAUD
- ♦ Michel COMBES
- ♦ Sandrine DEBOURG, Trésorière
- ♦ Geneviève DUCHE
- ♦ Marie-Hélène FRANJOU
- ♦ Jany GUILLOT, Membre d'honneur
- ♦ Florence-Lina HUMBERT, Secrétaire
- ♦ Françoise MARIOTTI
- ♦ Cyrille MBIAGA
- ♦ Lucette LEBEAU
- ♦ Annie RENAUDIN, Secrétaire adjointe
- ♦ Monique ROBERT
- ♦ Ernestine RONAI
- ♦ Marie-France SANTONI-BORNE
- ♦ Anne-Marie SIRMAIN, En charge des relations avec les salarié.es
- ♦ Pauline SOUBIE-NINET

Amicale du Nid - Siège social

21 rue du Château d'Eau, 75010 Paris - Tel : 01 44 52 56 40 - Fax : 01 42 03 55 39 - Mail : contact@adn-asso.org

www.amicaledunid.org - www.jenesuispasavendre.org

Association loi 1901 - Déclaration (Préfecture de la Seine) : 19.08.46 - J.O. du 21.09.46



2. ORGANIGRAMME STRUCTUREL

Amicale du Nid - Siège social

21 rue du Château d'Eau, 75010 Paris - Tel : 01 44 52 56 40 - Fax : 01 42 03 55 39 - Mail : contact@adn-asso.org

www.amicaledunid.org - www.jenesuispasavendre.org

Association loi 1901 - Déclaration (Préfecture de la Seine) : 19.08.46 - J.O. du 21.09.46



ETABLISSEMENTS ET COMITES TERRITORIAUX

COMITE TERRITORIAL 13
BOUCHES-DU-RHÔNE

Célia MISTRE
DIRECTRICE

Leïla SELKIM
Cheffe de service

Prévention, sensibilisation, formation
Mission Mineur-es
Aller-vers
Accueil, accueil de jour
Accompagnement social global
Hébergement

COMITE TERRITORIAL 31
HAUTE-GARONNE

Emmanuelle VRIGNAULT
DIRECTRICE

Prévention, sensibilisation, formation
Mission Mineur-es
Aller-vers
Accueil
Accompagnement social global

COMITE TERRITORIAL 34
HERAULT

Philippe ANDRES
DIRECTEUR

Claire GRANGEAUD
Cheffe de service

Prévention, sensibilisation,
formation
Mission Mineur-es
Aller-vers
Accueil
Accompagnement social global
Hébergement
Logement accompagné

BRETAGNE

Romain GUIGNY
CHEF DE SERVICE

Sensibilisation, formation
Mission Mineur-es
Aller-vers
Accueil
Accompagnement social global

COMITE TERRITORIAL AURA

Véronique CAPPE
DIRECTRICE

ISERE ET SAVOIE
Agnès BONNEAU
Cheffe de service

Sensibilisation, formation
Mission Mineur-es
Aller-vers
Accueil, accueil de jour
Accompagnement social global

RHÔNE

Myosotis COLINEAU
Cheffe de service AAVA

Alice DUMONTET
Cheffe de service

Emmanuelle PAGNAN
Cheffe de service

Prévention, sensibilisation, formation
Mission Mineur-es
Aller-vers
Accueil, accueil de jour
Accompagnement social global
Atelier d'adaptation à la vie active
Hébergement

COMITE TERRITORIAL 75-92
PARIS et HAUTS-DE-SEINE

Jean-Christophe TETE
DIRECTEUR

Jean-Marc AUGUIN
DIRECTEUR-ADJOINT

PARIS

Véronique PRUVOT
Cheffe de service

Jeanne CAMUS
Cheffe de service

Prévention, sensibilisation,
formation

Mission Mineur-es
Aller-vers

Accueil, accueil de jour
Accompagnement social global
Hébergement

HAUTS-DE-SEINE

Olivier ROUGNON
Chef d'atelier AAVA

Laetitia MORLAIX
Cheffe de service

Prévention, sensibilisation,
formation
Mission Mineur-es
Accueil

Accompagnement social global
Atelier d'adaptation à la vie active
Hébergement

COMITE TERRITORIAL 93

SEINE-ST-DENIS

Gaëlle QUEYRON
DIRECTRICE

Marie PELLIEUX
DIRECTRICE-ADJOINTE

Geanina BUTNARU
Cheffe de service

Valentine MUKABALISA
Cheffe de service

Vanessa AVERDY
Cheffe de service

Nabil SOAL
Manager de transition

Johanna NDONG
Cheffe de service

Prévention, sensibilisation,
formation

Mission Mineur-es
Aller-vers

Accueil, accueil de jour
Accompagnement social global
Hébergement
Logement accompagné



3. RAPPORT FINANCIER S. DEBOURG

Amicale du Nid - Siège social

21 rue du Château d'Eau, 75010 Paris - Tel : 01 44 52 56 40 - Fax : 01 42 03 55 39 - Mail : contact@adn-asso.org

www.amicaledunid.org - www.jenesuispasavendre.org

Association loi 1901 - Déclaration (Préfecture de la Seine) : 19.08.46 - J.O. du 21.09.46



RAPPORT FINANCIER
Exercice 2023
Assemblée Générale du 15 juin 2024

I. PREAMBULE

Faits marquants 2023 :

- La poursuite du projet « Prostitution et addictions : comprendre pour agir », retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt du fond addictions de l'Assurance maladie.
- La mise en œuvre du plan de lutte contre la prostitution des mineur.es avec le développement de dispositifs spécifiques au sein de l'Amicale du Nid (renforcement ou création).
- La signature de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) « nouvelle génération » relatifs aux CHRS :
 - CPOM 2023-2027 du CHRS du Rhône (24 places d'hébergement, 60 places d'accompagnement sans hébergement et 18 places d'AAVA).
 - La poursuite des négociations pour le CHRS de l'Hérault.
- Le renouvellement de l'autorisation des frais de siège 2023-2027 avec un taux passant de 4.90097% à 5% des charges brutes.
- La revalorisation de la valeur du point de la convention collective CCN66 passant de 3.82€ à 3.93€ en juillet 2023, et la poursuite de la revalorisation socio-éducative (238€ bruts par mois pour un temps plein, qui bénéficient à seulement 75% des salarié.es de l'Amicale du Nid, et sans assurance de financement)

II. STRUCTURE FINANCIERE

A. BILAN SYNTHETIQUE 2023

A - BILAN SYNTHETIQUE 2023

ACTIF	2023	2022	Variation	PASSIF	2023	2022	Variation
Actif immobilisé				Fonds propres	73 376	73 376	-
Immobilisations incorporelles	32 374	53 516	- 21 142	Réserves	2 975 668	2 767 386	208 282
Immobilisations corporelles	6 152 781	5 454 844	697 937	Report à nouveau	1 820 119	1 417 010	403 109
Immobilisations financières	868 880	855 982	12 898	Résultat de l'exercice	2 357 975	719 677	1 638 298
				Subventions d'investissements	1 874 330	2 004 663	- 130 333
				Provisions réglementées	1 075 773	1 088 262	- 12 489
TOTAL I	7 054 035	6 364 342	689 693	TOTAL I	10 177 241	8 070 374	2 106 867
Actif circulant				Provisions pour risques et charges	934 444	1 006 142	- 71 698
Stocks et avances	26 388	25 828	560	Fonds dédiés	1 806 489	2 642 139	- 835 650
Créances	3 463 813	2 216 567	1 247 246	TOTAL II	2 740 933	3 648 281	- 907 348
Disponibilités	8 905 290	8 849 710	55 580	Dettes			
Charges constatées d'avance	129 968	125 913	4 055	Emprunts et dettes financières	3 144 531	2 457 214	687 317
				Fournisseurs	567 745	392 958	174 787
				Dettes fiscales et sociales	2 093 705	1 986 114	107 591
				Autres dettes	173 353	179 142	- 5 789
				Produits constatés d'avance	681 986	848 277	- 166 291
TOTAL II	12 525 459	11 218 018	1 307 441	TOTAL III	6 661 320	5 863 705	797 615
TOTAL BILAN ACTIF	19 579 494	17 582 360	1 997 134	TOTAL BILAN PASSIF	19 579 494	17 582 360	1 997 134

LA STRUCTURE FINANCIERE des comptes de notre association au 31 décembre 2023, reste stable par rapport à 2022.

Cette stabilité est la concrétisation des efforts continus de bonne gestion de l'ensemble des établissements. Cela témoigne du sens des responsabilités des salarié.es et des bénévoles concerné.es. Que toutes et tous en soient ici remercié.es.

Le total du bilan s'élève à 19.6M€ fin 2023, soit +11.36 % par rapport à 2022 et l'analyse des principaux postes est la suivante :

A L'ACTIF

- Le niveau de **l'actif net immobilisé** passe de 6 364 K€ en 2022 à 7 054 K€ fin 2023. Les immobilisations brutes augmentent à hauteur de 1 286K€. Cette hausse est principalement liée à l'acquisition en avril 2023 de la Villa Orion à Saint Ouen (93). La variation de l'actif net immobilisé prend en compte l'amortissement de l'ensemble des biens de l'AdN et s'élève à 596K€ sur l'exercice.
- **Les créances** sont en augmentation. Elles passent de 2 217K€ en 2022 contre 3 464K€ en 2023, du fait du solde de subventions notifiées tardivement en 2023 et perçues sur l'exercice 2024 (notamment les subventions liées aux projets mineurs pour 929K€ et 527K€ concernant les mesures ASLL et AJ de l'AdN 93).
- **La trésorerie** quant à elle reste stable en valeur. Elle passe de 8 850K€ à 8 905K€ fin 2023. Elle représente 149 jours de trésorerie contre 160 jours en 2022.

AU PASSIF

- **Les fonds associatifs** : l'affectation des résultats de gestion des activités conventionnées, comptabilisés en réserve est conforme aux décisions des autorités de contrôle. L'augmentation des réserves s'élève à 208K€.
- **Les provisions pour risques et charges** s'élèvent à 934K€ et sont en baisse de 72K€ par rapport à 2022. La diminution des provisions est principalement liée à la reprise de provisions devenues sans objet (160K€) et à la réaffectation de provision pour l'acquisition de la Villa Orion à hauteur de 110K€. Ces diminutions sont compensées par la dotation aux provisions pour départ à la retraite qui s'élève à 309 K€ pour l'exercice. Le mode de calcul a été modifié en 2023 au niveau national. Cette provision ne concernait jusqu'au 31 décembre 2022 que les salariés dont le départ à la retraite était prévu dans les 5 ans. La provision est désormais calculée pour tous les salariés.
- **Les fonds dédiés** correspondent à des subventions attribuées mais non utilisées dans l'exercice et qui sont reportées sur les exercices suivants. Les fonds dédiés sont en diminution de 836K€. Cette diminution s'explique par l'utilisation des fonds alloués sur l'exercice ou la constatation de la non utilisation pour des fonds alloués les années précédentes et soumis à affectation.
- **Les dettes financières** liées aux emprunts enregistrent une augmentation nette de 687K€ qui résulte de la souscription d'un emprunt à hauteur de 850K€ pour l'acquisition de la Villa Orion.

B. COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE 2023

B - COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE 2023

	2023	2022	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes	532 353	523 158	9 195	1.76%
Subventions d'exploitation	9 593 486	8 710 310	883 176	10.14%
Dotations globales	10 271 925	9 709 216	562 709	5.80%
Reprise sur provisions et transfert de charges	283 059	135 842	147 217	108.37%
Utilisation des fonds dédiés	2 368 021	746 515	1 621 506	217.21%
Autres produits	1 128 823	850 182	278 641	32.77%
TOTAL I	24 177 667	20 675 223	3 502 444	16.94%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	5 511 147	4 918 060	593 087	12.06%
Impôts et taxes	82 610	77 816	4 794	6.16%
Charges de personnel	13 601 900	11 704 165	1 897 735	16.21%
Charges de gestion courante	323 461	144 008	179 453	124.61%
Report en fonds dédiés	1 287 451	2 355 066	- 1 067 615	-45.33%
Dotations aux amortissements et provisions	1 009 629	852 041	157 588	18.50%
TOTAL II	21 816 198	20 051 156	1 765 042	8.80%
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 361 469	624 067	1 737 402	278.40%
Résultat financier	- 39 835	- 23 026	- 16 809	73.00%
Résultat exceptionnel	36 341	118 637	- 82 296	-69.37%
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 357 975	719 678	1 638 297	227.64%
TOTAL DES CHARGES	21 959 633	20 194 438	1 765 195	8.74%
TOTAL DES PRODUITS	24 317 608	20 914 115	3 403 493	16.27%

En 2023, le total des charges d'exploitation s'est élevé à 22M€ contre 20M€ en 2022 soit une augmentation de 8.80%. En parallèle, le total des produits d'exploitation s'est établi à 24M€, soit une hausse de 16.94% par rapport à 2022. Ainsi le résultat d'exploitation ressort excédentaire à 2 361K€ du fait d'actions non menées, en raison notamment des problématiques de recrutement ou de la reprise des fonds dédiés et provisions.

Après prise en compte du résultat financier (-40K€), du résultat exceptionnel (36K€) lié aux reprises de subventions d'investissements, le résultat de l'exercice ressort donc en excédent à 2 358K€.

Les comptes consolidés de l'Amicale du Nid sont donc excédentaires.

Ce résultat est le consolidé des résultats de l'ensemble de nos dispositifs qui peuvent présenter des disparités dans les modalités de financement, dans les conditions de fonctionnement différentes selon les services, et qui n'absorbent pas de la même manière les éléments impondérables.

III. EXAMEN DETAILLE PAR ETABLISSEMENT

Préambule :

La hausse des dotations globales des CHRS correspond au financement de la revalorisation salariale (indemnité socio-éducative et valeur du point) en année pleine ainsi qu'au versement de crédits non reconductible liés à l'inflation.

BOUCHES-DU-RHONE (13)

	CHRS	AUTRES ACTIVITES	TOTAL	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Dotations globales	1 606 208	-	1 606 208	1 488 432
Subventions		1 228 988	1 228 988	1 648 746
Autres produits	39 690	65 654	105 344	108 479
TOTAL I	1 645 898	1 294 642	2 940 540	3 245 657
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	1 244 063	763 829	2 007 892	1 539 954
Achats et autres services extérieurs	285 906	168 253	454 159	477 333
Charges divers	231 252	77 737	308 989	221 481
TOTAL II	1 761 221	1 009 819	2 771 040	2 238 768
RESULTAT D'EXPLOITATION -	115 323	284 823	169 500	1 006 889
Résultat financier et exceptionnel	36 042	-	36 042	36 057
Variation fonds dédiés	-	14 837	1 107 163	- 1 022 749
RESULTAT DE L'EXERCICE -	94 118	1 406 823	1 312 705	20 197
Reprise résultat et Variation CP	-	15 209	- 15 209	- 6 869
Résultat Administratif	-	1 09 327	1 297 496	13 328

Le déficit du CHRS est conjoncturel. En effet, sur l'exercice, ont été comptabilisés une régularisation des cotisations formation à hauteur de 34K€ et le changement de méthode pour le calcul de l'indemnité de départ à la retraite qui a eu un impact à hauteur de 62K€.

L'excédent des autres activités est lié aux reprises de fonds dédiés 2022 et du résultat 2023 constaté sur le projet mineur.es. Ceci s'explique par le décalage au niveau des recrutements (10 ETP au 31.12.23 contre 15 ETP prévus au BP) et par la non-utilisation de la subvention de 620K€ liée à l'accompagnement de mineur.es hébergé.es.

HAUTE-GARONNE (31)

La hausse des subventions est principalement liée à l'augmentation des fonds pour les mineurs (+128K€)

L'excédent 2023 du CHRS est principalement lié à l'économie réalisée sur les dépenses de personnel (-64K€). Cette économie a été réalisée via l'embauche de deux personnes en contrat d'apprentissage en remplacement de la secrétaire comptable en mi-temps thérapeutique et d'un poste éducatif non pourvu.

L'excédent sur les « autres activités » est lié à la reprise de fonds dédiés et à des produits liés à la formation.

	CHRS	AUTRES ACTIVITES	TOTAL	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Dotations globales	511 207	-	511 207	479 658
Subventions		386 410	386 410	251 095
Autres produits	17 027	35 198	52 225	54 059
TOTAL I	528 234	421 608	949 842	784 812
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	358 086	240 237	598 323	472 664
Achats et autres services extérieurs	55 465	56 998	112 463	127 043
Charges divers	55 440	7 578	63 018	
TOTAL II	468 991	304 813	773 804	599 707
RESULTAT D'EXPLOITATION	59 243	116 795	176 038	185 105
Résultat financier et exceptionnel	4 807	-	4 807	1 159
Variation fonds dédiés	351	79 046	78 695	147 249
RESULTAT DE L'EXERCICE	54 787	37 749	92 536	36 697
Reprise résultat et Variation CP	12 995		12 995	3 404
Résultat Administratif	67 782	37 749	105 531	33 293

HERAULT (34)

	CHRS	AUTRES ACTIVITES	TOTAL	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Dotations globales	437 238	-	437 238	419 063
Subventions	24 304	1 115 192	1 139 496	685 802
Autres produits	806	77 846	78 652	136 655
TOTAL I	462 348	1 193 038	1 655 386	1 241 520
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	310 184	665 817	976 001	808 305
Achats et autres services extérieurs	82 440	381 327	463 767	362 692
Charges divers	64 900	75 141	140 041	92 337
TOTAL II	457 524	1 122 285	1 579 809	1 263 334
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 824	70 753	75 577	- 21 814
Résultat financier et exceptionnel	- 6 944	7 261	317	715
Variation fonds dédiés				1 263
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 2 120	78 014	75 894	- 19 832
Reprise résultat et Variation CP	20 894		20 894	1 957
Résultat Administratif	18 774	78 014	96 788	- 17 875

La hausse des subventions est principalement liée à la mission mineur.es. Sur l'exercice, deux financements de 200K€ ont été attribués pour les appels à projet (AGRASC et DGCS).

La hausse de la masse salariale est la conséquence des projets. Toutefois, les recrutements ont été réalisés en cours d'année. Le décalage au niveau du recrutement explique l'excédent des autres activités. Au 31 décembre tous les postes sont pourvus.

Une attention particulière doit être portée sur les appartements relais qui sont déficitaires à hauteur 16K€ sur 2023 (déficit cumulé de 80K€). Un plan d'action a été mis en place. Un bilan sera réalisé fin 2024.

L'excédent administratif du CHRS est lié à la variation de la provision des congés payés et au financement du rappel de la valeur du point 2022 financé en 2023.

ISERE ET ANTENNE DE SAVOIE (38 & 73)

La hausse des financements provient de la DDFE 38, la DDETS ainsi que l'octroi d'une subvention de la part de la Fondation des Femmes (10K€).

Le département de Isère est à l'équilibre.

En revanche, le département de la Savoie reste sous financé. Un financement 2023-2024 de 26K€ pour la période a été accordé par la DDFE 73 ce qui reste notoirement insuffisant. Une demande de fonds supplémentaires a été adressée. En l'absence d'accord, l'intervention de l'AdN sur ce département s'arrêtera fin 2024.

	CHRS	AUTRES ACTIVITES	TOTAL	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Dotations globales				
Subventions		332 617	332 617	255 500
Autres produits		8 133	8 133	21 385
TOTAL I	-	340 750	340 750	276 885
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel		238 507	238 507	223 017
Achats et autres services extérieurs		48 872	48 872	57 001
Charges divers		30 643	30 643	13 665
TOTAL II	-	318 022	318 022	293 683
RESULTAT D'EXPLOITATION	-	22 728	22 728	- 16 798
Résultat financier et exceptionnel	- 13 000	- 13 000	- 13 000	- 17 917
Variation fonds dédiés	- 10 000	- 10 000	- 10 000	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	- -	272	272	- 34 715
Reprise résultat et Variation CP				
Résultat Administratif	-	272	272	- 34 715

RHONE (69)

	CHRS	AUTRES ACTIVITES	TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Dotations globales	1 379 037	-	1 379 037
Subventions		515 701	515 701
Autres produits	92 176	156 197	248 373
TOTAL I	1 471 213	671 898	2 143 111
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	955 759	553 898	1 509 657
Achats et autres services extérieurs	276 062	82 922	358 984
Charges divers	170 716	154 189	324 905
TOTAL II	1 402 537	791 009	2 193 546
RESULTAT D'EXPLOITATION	68 676	- 119 111	- 50 435
Résultat financier et exceptionnel	25 555	9 910	35 465
Variation fonds dédiés	- 28 551	74 692	46 141
RESULTAT DE L'EXERCICE	65 680	- 34 509	31 171
Reprise résultat et Variation CP	- 3 098		- 3 098
Résultat Administratif	62 582	- 34 509	28 073

L'excédent du CHRS de 63K€ est principalement lié à la non-utilisation des crédits liés à l'inflation et ainsi que ceux concernant le rappel de la revalorisation salariale. Ceci a permis de compenser la dotation pour départ à la retraite dont le montant s'élève à 20K€.

Le déficit des autres activités concerne celui de l'AAVA (-51K€), les autres dispositifs étant excédentaires. Ce dispositif est structurellement déficitaire. un financement de la DDETS, a permis de réaliser une étude de marché pour identifier des pistes de repositionnement.

PARIS (75)

L'excédent administratif du CHRS de 75K€ est principalement lié à la non-utilisation des crédits liés à l'inflation et ainsi que ceux concernant le rappel de la revalorisation salariale.

Le dispositif « Intermède » est déficitaire à hauteur de 23K€. Ce déficit s'explique par le refus de l'ARS de financer la revalorisation salariale (indemnité socio-éducative et valeur du point).

	CHRS	AUTRES ACTIVITES	TOTAL	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Dotations globales	2 161 046	-	2 161 046	2 115 261
Subventions	87 626	646 149	733 775	627 714
Autres produits		103 485	103 485	70 707
TOTAL I	2 248 672	749 634	2 998 306	2 813 682
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	1 336 950	593 097	1 930 047	1 650 912
Achats et autres services extérieurs	805 001	77 355	882 356	838 856
Charges divers	121 281	49 248	170 529	174 490
TOTAL II	2 263 232	719 700	2 982 932	2 664 258
RESULTAT D'EXPLOITATION -	14 560	29 934	15 374	149 424
Résultat financier et exceptionnel	344	-	344	30 583
Variation fonds dédiés	-	52 048	52 048	17 926
RESULTAT DE L'EXERCICE -	14 216	22 114	36 330	136 767
Reprise résultat et Variation CP	88 875	-	88 875	4 696
Résultat Administratif	74 659	22 114	52 545	132 071

HAUTS-DE-SEINE ET ANTENNES DES YVELINES ET VAL-D'OISE (92-78-95)

	CHRS	AUTRES ACTIVITES	TOTAL	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Dotations globales	1 059 554	-	1 059 554	1 013 860
Subventions		266 112	266 112	174 265
Autres produits	34 391	266 338	300 729	282 909
TOTAL I	1 093 945	532 450	1 626 395	1 471 034
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	746 406	136 338	882 744	788 012
Achats et autres services extérieurs	282 108	112 699	394 807	311 248
Charges divers	92 623	197 433	290 056	237 085
TOTAL II	1 121 137	446 470	1 567 607	1 336 345
RESULTAT D'EXPLOITATION -	27 192	85 980	58 788	134 689
Résultat financier et exceptionnel	1 535	-	1 535	1 042
Variation fonds dédiés	925	77 466	76 541	72 147
RESULTAT DE L'EXERCICE -	27 802	8 514	19 288	61 500
Reprise résultat et Variation CP	18 078	12 030	30 108	2 158
Résultat Administratif	9 724	20 544	10 820	63 658

Le déficit du CHRS est principalement lié aux dépenses d'honoraires pour l'étude de l'extension des locaux. Pour rappel, une surélévation est envisagée.

L'excédent des autres activités est principalement lié à la permanence du Val d'Oise. En effet, pour la première fois, le FIPD a financé le dispositif à hauteur de 18K€.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

L'excédent 2023 tout comme l'excédent 2022 est la conséquence des problématiques de recrutement que rencontre ce département. En effet, le nombre d'ETP moyen en 2023 est de 80.51 contre 101.73 prévus au budget.

Malgré les efforts fournis en 2023 pour pallier ce manque de personnel (passage de 3 911 K€ en 2022 à 4 313 K€ de charges de personnel en 2023), l'ensemble des postes ne sont pas pourvus.

L'établissement est également en cours de réflexion sur une meilleure attribution des chèques services. Une économie a été réalisée sur l'exercice à hauteur de 122K€.

	CHRS	AUTRES ACTIVITES	TOTAL	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Dotations globales	3 117 635	-	3 117 635	2 932 373
Subventions	48 614	3 777 542	3 826 156	3 471 921
Autres produits	189 014	750 947	939 961	731 825
TOTAL I	3 355 263	4 528 489	7 883 752	7 136 119
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	1 993 518	2 319 196	4 312 714	3 911 479
Achats et autres services extérieurs	872 340	1 457 549	2 329 889	2 241 607
Charges divers	387 771	356 036	743 807	732 979
TOTAL II	3 253 629	4 132 781	7 386 410	6 886 065
RESULTAT D'EXPLOITATION	101 634	395 708	497 342	250 054
Résultat financier et exceptionnel	6 124	60 174	66 298	28 031
Variation fonds dédiés	29 448	266 282	236 834	282 524
RESULTAT DE L'EXERCICE	66 062	601 816	667 878	4 439
Reprise résultat et Variation CP	5 274	128 435	123 161	744 463
Résultat Administratif	60 788	730 251	791 039	740 024

BRETAGNE (29 22 35 56)

	CHRS	AUTRES ACTIVITES	TOTAL	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Dotations globales			-	
Subventions		586 877	586 877	500 549
Autres produits		5 559	5 559	785
TOTAL I	-	592 436	592 436	501 334
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel		339 175	339 175	144 843
Achats et autres services extérieurs		73 823	73 823	47 937
Charges divers		19 683	19 683	11 024
TOTAL II	-	432 681	432 681	203 804
RESULTAT D'EXPLOITATION	-	159 755	159 755	297 530
Résultat financier et exceptionnel	-	220	220	-
Variation fonds dédiés	-	93 200	93 200	162 914
RESULTAT DE L'EXERCICE	-	66 335	66 335	134 616
Reprise résultat et Variation CP				
Résultat Administratif		66 335	66 335	134 616

L'excédent 2022 était principalement lié à l'économie réalisée sur des postes vacants depuis l'ouverture. Mais ceux-ci sont totalement pourvus en 2023, d'où la hausse des dépenses de personnel.

L'excédent 2023 est lié aux économies réalisées au niveau des frais de déplacement et des fournitures. Du fait de la fragilité des financements (plus de 20 subventions). Dont les notifications pour certaines sont adressées sur le dernier trimestre de l'année, l'ensemble des enveloppes budgétaires ne sont pas utilisées par prudence.

SIEGE

Les comptes du siège sont composés des éléments suivants :

- Les frais de siège, excédentaires à hauteur de 81K€, du fait de postes vacants sur l'exercice compensés pour partie par de l'intérim ou du personnel extérieur.

- D'activités financées par subvention, notamment :

- ✓ Le projet « Prostitution et addictions, comprendre pour agir » (financé par le fond addictions de l'Assurance Maladie), excédentaire à hauteur de 71K€ dû à un décalage dans le temps.
- ✓ La formation : excédentaire de 20K€

	CHRS	AUTRES ACTIVITES	TOTAL	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Dotations globales			-	
Subventions		577 355	577 355	710 437
Autres produits		947 825	947 825	856 908
TOTAL I	-	1 525 180	1 525 180	1 567 346
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel		825 100	825 100	985 200
Achats et autres services extérieurs		456 774	456 774	326 045
Charges divers		77 936	77 936	49 108
TOTAL II		1 359 810	1 359 810	1 360 353
RESULTAT D'EXPLOITATION		165 370	165 370	206 993
Résultat financier et exceptionnel	-	46	46	64
Variation fonds dédiés		915	915	50 654
RESULTAT DE L'EXERCICE		166 239	166 239	257 711
Reprise résultat et Variation CP				
Résultat Administratif		166 239	166 239	257 711

COMPTE ASSOCIATIF

	CHRS	AUTRES ACTIVITES	TOTAL	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Dotations globales			-	
Subventions			-	
Autres produits		8 728	8 728	15 883
TOTAL I	-	8 728	8 728	15 883
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel			-	-
Achats et autres services extérieurs		17 866	17 866	10 880
Charges divers			-	-
TOTAL II	-	17 866	17 866	10 880
RESULTAT D'EXPLOITATION	-	9 138	9 138	5 003
Résultat financier et exceptionnel		10 245	10 245	17 098
Variation fonds dédiés			-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	-	1 107	1 107	22 101
Reprise résultat et Variation CP				
Résultat Administratif		1 107	1 107	22 101

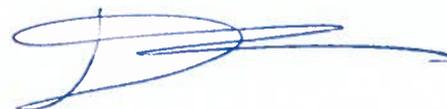
Ce compte est destiné à financer les frais d'Assemblée Générale et ceux des réunions de Bureau et du Conseil d'Administration. Le résultat financier 2022 de 17K€ correspondait à la revalorisation dans nos comptes de nos parts acquises auprès du Crédit Coopératif.

IV. PERSPECTIVES 2024

L'année 2024 s'inscrit dans une double perspective :

- **Politique publique :**
 - Une « **stratégie prostitution** » impulsée par Isabelle Rome, présentée le 2 mai 2024, avec une vision interministérielle et après concertation avec les associations, dont les travaux ont été lancés le 31 mai 2023.
 - Le **troisième plan de lutte contre la traite des êtres humains**, qu'il s'agisse d'exploitation sexuelle, d'exploitation par le travail, de la mendicité forcée, ou de l'incitation à commettre des délits, porté par la nouvelle secrétaire générale de la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains), Roxana MARACINEANU. Pour mémoire, la traite des êtres humains à visée sexuelle représente 77% des victimes de traite humaine accompagnées par les associations en France¹.
 - La préparation de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles contre les femmes à l'occasion des Jeux Olympiques Paris 2024, en lien étroit avec l'Etat.
- **En interne :**
 - **Les rencontres associatives** les 17 et 18 octobre 2024, temps fort de notre unité associative.
 - **Le projet associatif 2025-2029** élaboré en mode collaboratif, qui sera présenté en assemblée générale de juin 2025
 - Le développement et le renforcement des **missions mineur.es** de l'Amicale du Nid sur neuf départements (13.31.34.35.69.75.77.93.95)
 - La poursuite du renforcement de **l'aller-vers numérique**,
 - La poursuite de **constitutions de parties civiles** dans différents types de procès, en particulier auprès de victimes mineures

Pour le Conseil d'Administration,
Sandrine DEBOURG
Trésorière



¹ Source : La traite des êtres humains en France, le profil des victimes accompagnées par les associations en 2020 – SSMIS MIPROF

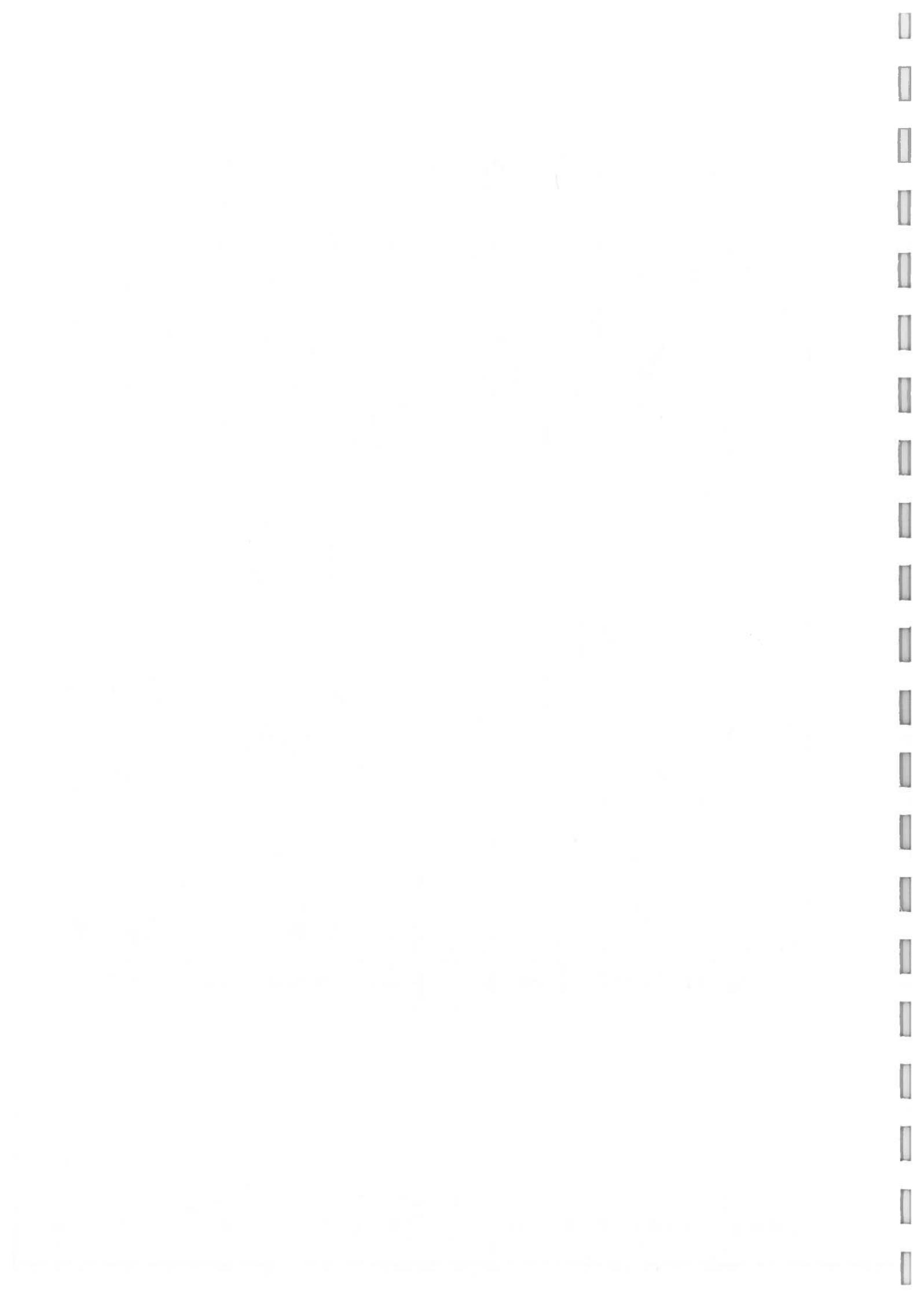
**4. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES
F. NACCACHE**

Amicale du Nid - Siège social

21 rue du Château d'Eau, 75010 Paris - Tel : 01 44 52 56 40 - Fax : 01 42 03 55 39 - Mail : contact@adn-asso.org

www.amicaledunid.org - www.jenesuispasavendre.org

Association loi 1901 - Déclaration (Préfecture de la Seine) : 19.08.46 - J.O. du 21.09.46



Association AMICALE DU NID
Déclarée à la Préfecture des Hauts de Seine
(J.O. 16/03/1987)

Siège social : 21 Rue Château d'eau
75010 - PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Association AMICALE DU NID
Déclarée à la Préfecture des Hauts de Seine
(J.O. 16/03/1987)

Siège social : 21 Rue Château d'eau
75010 - PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Aux membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AMICALE DU NID relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport,

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 20 avril 2024.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 29 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
Franck NACCACHE (+33637777410)
Date : 29/05/2024 16:10:22
Signé avec le mot de passe à usage
unique envoyé par SMS : 886523

Franck NACCACHE
Associé



COMPTES ANNUELS

BILAN COMPTABLE AU 31/12/2023

ACTIF

Libellé	Montant brut 31/12/2023	Amort. et prov. 31/12/2023	Montant net 31/12/2023	Montant net 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	180 717	162 943	17 774	37 035
Autres immobilisations incorporelles	104 988	90 387	14 601	16 481
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	564 732		564 732	349 091
Constructions	7 348 080	3 625 338	3 722 742	3 321 121
Installations techniques, matériels et outillage	463 735	264 255	199 480	194 164
Autres immobilisations corporelles	4 577 783	2 911 957	1 665 826	1 590 468
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 134		2 134	2 134
Prêts	136 923		136 923	136 923
Autres immobilisations financières	729 824		729 824	716 924

TOTAL I

14 108 916 7 054 880 7 054 036 6 364 341

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
	26 388		26 388	25 829
Créances (I) :				
Créances redevables et comptes rattachés (2)	607 654	83 641	524 013	449 419
Créances reçues par legs ou donations			0	0
Autres créances	2 939 800		2 939 800	1 767 148
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 908 472		8 908 472	8 849 710
Charges constatées d'avance	126 786		126 786	125 913

TOTAL II

12 609 100 83 641 12 525 459 11 218 019

Charges à répartir sur plusieurs exercices	III			
Primes de remboursement des obligations	IV			
Ecart de conversion (actif)	V			
TOTAL ACTIF	(I + II + III + IV + V)	26 718 016	7 138 521	19 579 495
				17 582 360

(1) Dont à moins d'un an : 2 221 877 Dont à plus d'un an : 271 370

(2) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.

BILAN COMPTABLE AU 31/12/2023

PASSIF		
Libelle	Montant net 31/12/2023	Montant net 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	51 086	51 086
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	51 086	51 086
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation	22 290	22 290
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	2 432 985	2 224 703
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	2 432 985	2 224 703
Excédents et réserves affectés à l'investissement	1 602 983	1 409 701
Excédents affectés à la couverture du BFR (réserve de trésorerie)	507 929	492 929
Réserves de compensation des déficits et charges d'amortissements	322 073	322 073
Autres réserves	542 683	542 683
Report à nouveau	1 820 120	1 417 010
Dont report à nouveau hors activités sociales et médico-sociales	863 464	691 938
Dont dépenses refusées ou inopposables aux financeurs	-625 349	-588 081
Dont charges des activités SMS de prise en compte différée	1 582 004	1 313 153
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	2 357 975	719 677
Dont résultat de l'exercice des activités SMS sous gestion contrôlée	48 273	421 782
Situation nette	7 227 139	4 977 448
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 874 330	2 004 663
Provisions réglementées :	1 075 773	1 088 262
Couverture du besoin en fonds de roulement	91 964	91 964
Réserves des plus-values nettes d'actif	940 069	940 301
Droit des propriétaires		
TOTAL I	10 177 242	8 070 373
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations	309 980	309 980
Fonds dédiés	1 496 509	2 332 159
TOTAL II	1 806 489	2 642 139
Provisions		
Provisions pour risques	216 482	347 889
Provisions pour charges	717 962	658 253
TOTAL III	934 444	1 006 142
DETTES (3)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 143 331	2 457 214
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	567 745	392 958
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales et fiscales	2 093 705	1 986 114
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)	173 353	179 142
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	681 986	848 278
TOTAL IV	6 660 120	5 863 706
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
TOTAL PASSIF	(I + II + III + IV + V)	17 582 360
(1) Dont compte 1201 : et compte 1291:		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an : 389 673		
(5) Dont fonds des majeurs protégés :		

COMPTÉ DE RESULTAT - Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Libellé	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services :		
Ventes de biens :		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service :	532 353	523 158
dont parrainages		
dont prestations de services des activités sociales et médico-sociales	532 353	523 158
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subvention d'exploitation	19 865 411	18 349 114
Dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées	10 271 925	9 709 216
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	283 058	133 993
Utilisation des fonds dédiés	2 368 021	746 515
Autres produits	1 118 320	922 442
TOTAL I	24 167 163	20 675 222
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	5 511 147	4 918 060
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	1 271 432	998 755
- autres	82 610	77 816
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	8 706 700	7 517 496
- charges sociales	3 613 265	3 040 347
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	694 507	646 292
Dotations aux provisions	315 122	203 311
Report en fonds dédiés	1 287 451	2 355 066
Autres charges	323 460	294 014
TOTAL II	21 805 694	20 051 156
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 361 469	624 067
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 229	16 379
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 016	718
TOTAL III	10 245	17 098
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	50 080	40 124
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	50 080	40 124
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	39 835	23 026
RESULTAT COURANT AVANT IMPORTS (I - II + III - IV)	2 321 634	601 040

Amicale du Nid

COMPTE DE RESULTAT - Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Libellé	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	121	44 215
Sur opérations en capital	138 268	174 839
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 811	2 741
TOTAL V	140 200	221 795
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	23 866	70 343
Sur opérations en capital	392	1 791
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	79 601	31 025
TOTAL VI	103 859	103 158
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	36 341	118 636
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	24 317 608	20 914 115
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	21 959 633	20 194 438
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	2 357 975	719 677
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	12 587	12 587
Bénévolat		
TOTAL	12 587	12 587
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	12 587	12 587
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	12 587	12 587

ANNEXE COMPTES ANNUELS

Association AMICALE DU NID
Déclarée à la Préfecture des Hauts de Seine
(JO 21/09/1946)

Siège social : 21 Rue du Château d'Eau
75010 PARIS

ANNEXE

Aux comptes annuels clos le 31 décembre 2023, sont caractérisés par les données suivantes :

▪ Total bilan	19 579 495 €
▪ Total compte de résultat :	
. Total des charges	21 959 633 €
. Total des produits	24 317 608 €
▪ Résultat de l'exercice (Excédent)	2 357 975 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 avril 2024.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'Association.

Note n°1 Règles et méthodes comptables.

NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

NOTES SUR L'ACTIF

Note n° 2	Tableau des immobilisations
Note n° 3	Tableau des amortissements
Note n° 4	Tableau des dépréciations
Note n° 5	Etats des créances

NOTES SUR LE PASSIF

Note n° 6	Etat des dettes
Note n° 7	Tableau de variation des fonds propres
Note n° 8	Tableau explicatif du report à nouveau

- Du règlement ANC n°2019-04 relatif aux organismes gérants des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- De la nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, dit M22bis.

2. DEROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

Des contraintes particulières sont imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations. Pour tenir compte de ces contraintes, il est dérogé aux règles suivantes :

- Certaines provisions pour risques et charges sous contrôle des autorités de tarification ne représentent pas des passifs tels qu'ils sont définis dans le règlement du CRC 2000-06.

Le montant des provisions pour risques et charges et des fonds dédiés susceptibles de ne pas répondre à la définition de passif telle que définie par le règlement CRC 200-06 représente un passif de 118 440 €.

3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

La méthode de calcul de la provision d'indemnité de départ à la retraite a été modifiée en 2023 au niveau national. Elle ne concernait que les anciens salariés à 5 ans de la retraite jusqu'en 2022. La provision est désormais dressée pour tous les salariés.

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

L'année 2023 est la poursuite et la concrétisation de projets, à savoir :

- La poursuite du projet « Prostitution et addictions : comprendre pour agir », retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt du fond addictions de l'Assurance maladie
- La mise en œuvre du plan de lutte contre la prostitution des mineur.es avec le développement de dispositifs spécifiques au sein de l'Amicale du Nid (renforcement ou création)
- La signature de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) « nouvelle génération » relatifs aux CHRS :
 - CPOM 2023-2027 du CHRS du Rhône (24 places d'hébergement, 60 places d'accompagnement sans hébergement et 18 places d'AAVA)
 - La poursuite des négociations pour le CHRS de l'Hérault.
- Le renouvellement de l'autorisation des frais de siège 2023-2027 avec un taux passant de 4.90097% à 5% des charges brutes
- La revalorisation de la valeur du point de la convention collective CCN66 passant de 3.82€ à 3.93€ en juillet 2023

D - LES AMORTISSEMENTS POUR DEPRECIATION ONT ETE PRATIQUES SUIVANT LE MODE LINEAIRE SUR LA VALEUR D'ACQUISITION DES BIENS

Cette méthode a été jugée opportune sans qu'il soit nécessaire de retenir une valeur de cession.

Les amortissements sont calculés en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- | | |
|--------------------------------|-----------------|
| ▪ Matériel de transport | 5 et 8 ans |
| ▪ Mobilier, matériel | 5 et 10 ans |
| ▪ Matériel de bureau | 3 - 5 et 10 ans |
| ▪ Matériel informatique | 3 - 4 et 5 ans |
| ▪ Agencements et installations | 5 et 10 ans |

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

E - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Elles sont constituées par :

- Des dépôts et cautions
- Un compte titres constitué de fonds communs de placement (FCP) pour faire face à la dette relative au compte épargne-temps (CET). L'association n'a pas la libre disponibilité de ces sommes, qui ne peuvent être « débloquées » que lorsque les salariés font valoir leurs droits au paiement des jours de CET dans les cas limitativement prévus selon l'accord d'entreprise signé le 22/12/1999.
- Des nantissements de fonds pour garantir les prêts souscrits auprès de la banque Société Générale.
- les autres immobilisations financières sont constituées de parts A et B du Crédit coopératif.

F - CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

G - DISPONIBILITES

L'Association a souscrit une convention de fusion de ses comptes bancaires auprès du Crédit Coopératif.

H - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les placements sont constitués d'un livret A, d'un compte sur livret institutionnel et de deux livrets associatifs produisant des intérêts financiers comptabilisés en fin d'exercice. Les placements du compte sur livret institutionnel sont disponibles après un préavis de mobilisation de 32 jours.

- Espérance de vie : selon la table de mortalité (2017-2019)
- Taux d'actualisation (recommandé pour les associations de plus de 250 salariés) : 3.17%
- Taux de charges sociales retenu :
 - o Pour personnel cadre : 62%
 - o Pour le personnel non cadre : 52%

Le total de l'engagement enregistré en provisions pour charges est de 557 557 €.

M - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions. Les provisions contrôlées par les financeurs au compte de Résultat sont conservées au bilan jusqu'à leur utilisation. Dans certains cas elles peuvent avoir un aspect dérogatoire au règlement CRC 2000-06.

N - DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER

La provision pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les autres dettes, sous réserve de l'approbation par les financeurs.

O - ENGAGEMENTS A REALISER SUR FONDS DEDIES

Les fonds dédiés, tels que définis par le règlement CRC n° 2018-06, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

P – EMPRUNTS

Les emprunts sont comptabilisés pour leur valeur brute (montant en capital).

Q - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les éléments mentionnés sont ceux qui ont été identifiés.

R – ENGAGEMENT HORS BILAN – CREANCES ET DETTES ASSORTIES DE GARANTIES

- Nantissement parts capital Crédit Coopératif

AdN 13 :	471 €
AdN 34 :	2 821 €
AdN 69 :	2 013 €
AdN 92 :	4 270 €
AdN 93 :	4 285 €
CA :	930 €
Total :	14 790 €

- AdN 31 – Nantissement de trésorerie pour garantir les prêts liés à l'acquisition des nouveaux locaux.
Montant : 74 400 €

NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

NOTES SUR L'ACTIF

Note n° 2 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	181 110		393		180 717
Autres immobilisations incorporelles	104 653	4 332	3 997		104 988
TOTAL (I)	285 763	4 332	4 390		285 705
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	349 091	215 640			564 731
Constructions	6 664 455	683 626			7 348 081
Installations techniques, matériel et outillage	428 553	36 537	1 355		463 735
Installations générales, aménagements divers	2 201 704	160 611	18 315		2 344 000
Matériel de transport	485 677	85 327	19 774		551 230
Mobilier matériel de bureau et informatique	1 020 213	122 353	20 017		1 122 549
Mobilier matériel d'hébergement	531 902	36 926	8 825		560 003
	4 239 496	405 217	66 931	0	4 577 782
Autres Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			0		
TOTAL (II)	11 681 595	1 341 020	68 286		12 954 329
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Autres titres immobilisés	2 134				2 134
Placements CET	136 923				136 923
Prêts et autres immobilisations financières	716 924	22 335	9 435		729 824
TOTAL (III)	855 706	22 335	9 435		868 881
TOTAL (I+II+III)	12 823 064	1 367 687	82 111		14 108 915

Note n° 3 - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Immobilisations	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Virements de poste à poste	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	144 075	19 261	393		162 943
Autres immobilisations incorporelles	88 172	6 213	3 997		90 387
TOTAL (I)	232 246	25 474	4 390		253 330
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	3 343 334	282 004			3 625 338
Installations techniques, matériel et outillage	234 389	31 221	1 355		264 255
Installations générales, aménagements divers	1 038 958	129 261	18 315		1 149 904
Matériel de transport	359 947	55 218	19 774		395 390
Mobilier matériel de bureau	838 031	107 086	19 375		925 741
Mobilier matériel d'hébergement	412 091	37 362	8 533		440 921
	2 649 028	328 927	65 997		2 911 958
Autres immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (II)	6 226 751	642 151	67 352		6 801 550
TOTAL (I+II)	6 458 998	667 625	71 742		7 054 880

Note n° 4 - TABLEAU DES DEPRECIATIONS

Nature des dépréciations	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Virements de poste à poste	Montant fin exercice
Sur immobilisations :					
- incorporelles					
- corporelles					
- financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	5 310	83 641	5 310		83 641
Autres dépréciations					
TOTAL	5 310	83 641	5 310		83 641
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		4 040	5 310		
- financière		79 601			
- exceptionnelle					

Note n° 5 - ETAT DES CREANCES

Créances		Montant brut 2022	Montant brut 2023	Degré de liquidité de l'actif	
				à un an au plus	à plus d'un an
De l'actif immobilisé	Autres titres immobilisés	2 134	2 134		2 134
	Prêts (1)	136 923	136 923		136 923
	Autres immobilisations financières	719 059	729 825		729 825
l'actif circulant	Avances et acomptes versés sur commandes	25 829	26 388	26 388	
	Créances art. 35	271 370	271 370		271 370
	Usagers et comptes rattachés	183 359	336 284	336 284	
		454 729	607 654	336 284	271 370
	Subventions & produits à recevoir	1 577 249	2 559 982	2 559 982	
	Personnel & comptes rattachés	54 564	132 216	132 216	
	Débiteurs divers	135 335	247 601	247 601	
	1 767 148	2 939 800	2 939 800		
	Charges constatées d'avance	125 913	126 786	126 786	
TOTAL		3 231 735	4 569 510	3 429 258	1 140 252
(1) Montant :					
- Prêts accordés en cours d'exercice					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice					

NOTES SUR LE PASSIF

Note n° 6 - ETAT DES DETTES

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 143 171	190 901	658 346	2 293 924
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	567 745	567 745		
Legs et donations				
Personnel et comptes rattachés	773 401	773 401		
Organismes sociaux	1 273 314	1 273 314		
Etat - Impôts et taxes	46 990	46 990		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	173 353	173 353		
Produits constatés d'avance	681 986	681 986		
TOTAL	6 659 960	3 707 690	658 346	2 293 924
Emprunts souscrits en cours d'exercice	850 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	164 462			

Note n° 7 - TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Nature des fonds propres	Montant début d'exercice	Affectation des résultats et retraitements	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise					51 086
Fonds propres complémentaires	51 086				51 086
Ecarts de réévaluation	22 290				22 290
Réserves	2 767 386	208 282	0	0	2 975 668
Statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	2 224 703	208 282	0	0	2 432 985
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 409 701	193 282			1 602 983
Excédents et réserves affectés à l'investissement	492 929	15 000			507 929
Excédents affectés à la couverture du BFR (réserve de trésorerie)	322 073				322 073
Réserves de compensation des déficits et charges d'amortissements	542 683				542 683
Autres réserves					
Report à nouveau (voir note 8)	1 417 010	403 110			1 820 120
Résultat de l'exercice (voir note 9)	719 677	-719 677	2 357 975		2 357 975
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES					
Subventions d'investissement	2 004 663		0	130 333	1 874 330
Provisions réglementées :	1 088 262		0	12 489	1 075 772
Couverture du besoin en fonds de roulement	91 964				91 964
Réserves des plus-values nettes d'actif	940 301			22	940 279
Droit des propriétaires					
TOTAL DES FONDS PROPRES	8 070 374	-108 285	2 357 975	142 822	10 177 241

Retraitement des fonds dédiés	108 285
	108 285

Note n° 8 - TABLEAU EXPLICATIF DU REPORT A NOUVEAU

Postes	Montant début d'exercice	Affectation des résultats et retraitements	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Report à nouveau Gestion Libre	879 055	171 527			1 050 582
Dépenses refusées	-187 117				-187 117
Report à nouveau sans droit de reprise	691 938	171 527	0	0	863 464
Résultat sous contrôle tiers financeus	1 313 153	268 851			1 582 004
Charges rejetées	-323 865	-47 744			-371 609
Dépenses non opposables - Prov. CP	-237 509	10 476			-227 033
Dépenses non opposables - Autres	-26 707				-26 707
Report à nouveau sans droit de reprise	725 072	231 583	0	0	956 655
Report à nouveau	1 417 010	403 110	0	0	1 820 120

Note n° 9 - DETERMINATION DU RESULTAT GLOBAL⁽¹⁾

Libellé	CHRS	AUTRES ACTIVITES	TOTAL 2023	TOTAL 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Dotations globales	10 271 925	-	10 271 925	9 709 216
Subventions	160 544	9 432 942	9 593 486	8 636 875
Autres produits	373 104	1 683 465	2 056 569	1 757 805
TOTAL I	10 805 573	11 116 407	21 921 980	20 103 897
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	6 944 966	6 675 194	13 620 160	11 708 732
Achats et autres services extérieurs	2 659 322	2 934 438	5 593 760	5 070 988
Charges divers	1 123 983	303 179	1 427 162	1 091 561
TOTAL II	10 728 271	9 912 811	20 641 082	17 871 281
VARIATION FONDS DEDIES	-	1 152 131	1 080 571	-
TOTAL III	71 560	11 368 121	23 148 815	17 871 281
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 742	2 355 727	2 361 469	624 067
RESULTAT FINANCIER ET EXCEPTIONNEL	42 531	46 025	3 494	95 610
RESULTAT DE L'EXERCICE	48 273	2 309 702	2 357 975	719 677

(1) Frais de siège inclus

Note n° 10 - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Etablissements	Résultats comptables	Résultats antérieurs à affecter	Résultats de gestion	Dépenses imposables - Dettes payées	Résultats administratifs à affecter	Affectation en Réserves					Affectation en report à nouveau							
						Excédent Investissement	Excédent Couverture BFR	Composi- tion Débits	Composi- tion Charges d'amortisse- ment	Excédent réduction: charges exploi- tation	Excédent finance- ment: impôts exploi- tation	Report à nouveau: créditeurs	Report à nouveau: débiteurs					
CHRS																		
AdN 93	66 062	14 790	80 852	-20 064	0	60 788												
AdN 92	27 802	17 475	-10 327	603	-9 724	-9 724												
AdN 75	14 216	71 317	57 101	17 558	74 659	46 659												
AdN 31	54 787	7 000	61 787	5 995	67 782	42 782												
AdN 34	2 120	10 000	7 880	10 894	18 774	18 774												
AdN 69	65 680		65 680	-3 098	62 582	62 582												
AdN 13	94 118		-94 118	-15 209	-109 327	-109 327												
TOTAL CHRS	48 273	120 582	168 855	-3 321	165 534	221 861	0	0	0	0	0	0	0	53 000	0	0	-109 327	
Siège - Service commun	166 239		166 239		166 239												166 239	
Activités hors CHRS																		
AdN BHZ	66 335		66 335		66 335													66 335
AdN 75	22 114		-22 114		-22 114													-22 114
AdN 93	601 816	128 435	730 251		730 251													730 251
AdN 38	272		-272		-272													-272
AdN 31	37 749		37 749		37 749													37 749
AdN 34	78 014		78 014		78 014													78 014
AdN 69	34 509		-34 509		-34 509													-34 509
AdN 13	1 406 823		1 406 823		1 406 823													1 406 823
ADN 92	8 514		8 514		8 514													8 514
	2 308 595	128 435	2 437 030	0	2 437 030	0	-12 030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 505 955
Compte Associatif	1 107		1 107		1 107													-1 107
TOTAL HORS CHRS	2 309 702	128 435	2 438 137	0	2 438 137	0	-12 030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 507 062
TOTAL	2 357 975	249 017	2 606 992	-3 321	2 603 671	221 861	-12 030	0	0	0	0	0	0	53 000	0	0	0	2 507 062

Note n° 11 - TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitements	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Provisions pour risques	235 714		30 000	49 232	216 482
Autres provisions pour risques	112 174	-24 952		87 222	0
Provisions pour charges:					
- Provisions pour départ à la retraite	317 477		308 082	68 000	557 558
- Provisions pour autres charges	50 690			23 690	27 000
- Provisions pour grosses réparations	290 089	-109 511		47 171	133 406
	658 253	-109 511	308 082	138 862	717 962
TOTAL	1 006 141	-134 463	338 082	275 316	934 444
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation			338 082	275 316	
- financière					
- exceptionnelle					

Note n° 12 - TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		A la clôture de l'exercice		
			Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS							
Projet 1							
Projet 2							
Subventions d'exploitation							
AdN 13	1 215 432	108 432	1 215 595			108 269	
AdN BHZ	236 422	329 622	236 422			329 622	
AdN 31	268 482	347 177	268 482			347 177	
AdN 34	-					-	
AdN 38-73	-	10 000				10 000	
AdN 69	182 309	101 235	147 376		3 000	139 168	5 319
AdN 75	58 240	76 318	24 270			110 288	6 323
AdN 92	162 838	219 194	142 653			239 378	
AdN 93	508 736	95 474	332 308			513 821	
AdN SN	9 680		915			8 764	
Contributions financières d'autres organismes							
Projet 1						-	
Projet 2						-	
Ressources liées à la générosité du public							
Dons manuels (à préciser)							
Legs et donations							
Total	2 642 139	1 287 451	2 368 021	-	244 919	1 806 487	11 642

Compte de résultat
écart

1 287 451
0
2 368 021
0

AUTRES INFORMATIONS

Note n°13 - CHARGES A PAYER

Détail des charges à payer	Montant
Factures non parvenues	51 380
Personnel	868
Dette CET	136 923
Congés payés	905 400
Autres charges à payer	122 081
TOTAL	1 216 652

Note N° 14 - AUTRES CREANCES : PRODUITS A RECEVOIR

Libellés	31/12/2023
AdN 13	729 166
Unifaf	12 416
CD13	716 750
AdN 31	74 243
CD31	74 243
AdN 34	230 533
CCAS FAJ	4 000
ARS	25 000
CD 34	201 533
AdN 38	20 000
Fondation des femmes	10 000
DDETS	20 000
AdN 69	10 000
Fondation des femmes	10 000
AdN 75	646 715
ARS	9 986
Coallia	579 747
Divers	56 981
AdN 92	7 664
Unifaf	
Divers	7 664
AdN 93	612 276
CRIF	45 259
CD93	507 673
ARS	59 344
AdN BhZ	0
Divers	
Siège	34 031
CD 93	5 245
Divers	10 000
CRIF	18 786
Compte Associatif	6 851
Divers	6 851
Sous-Total	2 371 479
Personnel & comptes rattachés	132 216
Débiteurs créditeurs divers	235 185
TOTAL	2 738 880

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note n° 15 - DETAIL DES FINANCEMENTS PUBLICS

Année	Cohesion sociale ^[1]	Droits des Femmes ^[2]	Justice	ARS	Collectivités territoriales	CAF	Fondations	Divers	Total	Dont financement mineures
2021	12 746 461 €	596 617 €	109 971 €	536 381 €	1 129 257 €	66 000 €	76 380 €	750 €	15 261 817 €	460 285 €
2022	12 943 501 €	1 408 126 €	105 667 €	773 698 €	2 953 699 €	101 000 €	25 000 €	38 423 €	18 349 114 €	2 385 343 €
2023	14 854 789 €	1 343 119 €	121 400 €	835 092 €	2 565 236 €	41 000 €	98 775 €	6 000 €	19 865 411 €	2 286 334 €
%	74,78%	6,76%	0,61%	4,20%	12,91%	0,21%	0,50%	0,03%		12%

[1] Dont dotation globale de financement des CHRS

[2] Incluant AGRASC

Note n° 16 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Détail des produits	Exercice 2023	Exercice 2022
Sur opérations de gestion	121	44 215
Sur exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
- Produits des cessions d'actifs		
- Quotes-parts subventions virées au compte de résultat	138 268	174 839
- Quotes-parts apports virés au compte de résultat		
	138 268	174 839
Reprises sur provisions réglementées		
Reprises sur provisions réglementées (immobilisations)	1 579	1 579
Reprises sur prov. Régl. PV cessions d'actifs	232	1 162
	1 811	2 741
TOTAL	140 200	221 795

Détail des charges	Exercice 2023	Exercice 2022
Pénalités, amendes	2 033	866
Exercices antérieurs		26 983
Autres charges except. s/Op gestion	21 832	42 494
Sur opération en capital (VCN cessions)	392	1 791
Dotation except. Amort immos		404
Dotation except. Dépréciation	79 602	
Dotation prov. Régl. PV cessions d'actifs		30 621
TOTAL	103 859	103 158

Résultat exceptionnel	36 341	118 636
------------------------------	---------------	----------------

AUTRES INFORMATIONS

Note n° 17 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

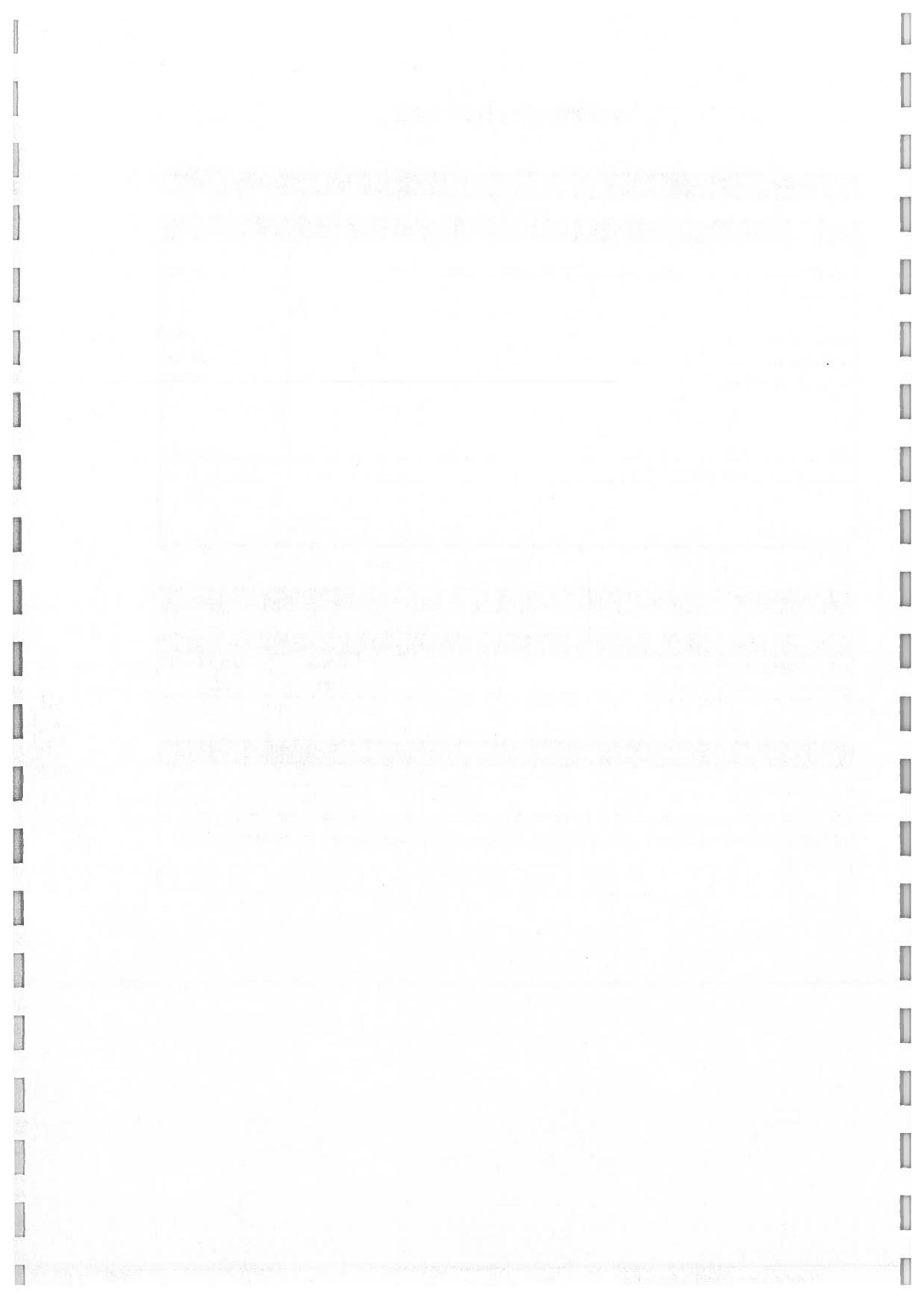
Engagements donnés	Montant
a) intérêts restant à courir sur emprunts auprès des établissements de crédit	333 585
part à moins d'un an	190 901
part à plus d'un an et moins de 5 ans	658 346
part à plus de cinq ans	2 293 924
Engagements reçus	
Néant	

Note n° 18 - EFFECTIF

Effectifs	2023	2022
E.T.P. (Equivalent Temps plein)	252.46	225.35
Nombre de salariés à fin d'année	287	255

Note n° 19 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 229 132 €.



Association AMICALE DU NID

Déclarée à la Préfecture des Hauts de Seine
(J.O. 16/03/1987)

Siège social : 21 Rue Château d'eau
75010 - PARIS

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS (article L 612-5 du Code de Commerce et L 313-25 du CASF)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

Association AMICALE DU NID
Déclarée à la Préfecture des Hauts de Seine
(J.O. 16/03/1987)
Siège social : 21 Rue Château d'Eau
75010 - PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les conventions (article L 612-5 du Code de Commerce et L313-25 CASF)

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Les conventions soumises à l'Assemblée Générale :

I. CONVENTION VISEES A L'ARTICLE L612-5 DU CODE DU COMMERCE

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

II. CONVENTION ARTICLES L313-25 ET R314-49 DU CASF (CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES)

Les conventions qui ont été portées à notre connaissance sont les suivantes :

- Rémunérations des cadres dirigeants salariés au sens de l'article L.212.15-1 du code du travail d'une personne morale de droit privé à but non lucratif gérant des établissements sociaux et médico-sociaux. Les rémunérations du Directeur Général, et des directrices ou directeurs de service sont mentionnées en annexe.
- Rémunérations des membres de la famille de Cadres dirigeants et Directeurs : néant.
- Rémunérations de membres de la famille d'un Administrateur : Néant.

Fait à Paris, le 29 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes.
Léo JEGARD & ASSOCIES

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
Franck NACCACHE (+33637777410)
Date : 29/05/2024 16:10:28
Signé avec le mot de passe à usage
unique envoyé par SMS : 886523

Franck NACCACHE
Associé

5. RAPPORT MORAL F. RITTER

Amicale du Nid - Siège social

21 rue du Château d'Eau, 75010 Paris - Tel : 01 44 52 56 40 - Fax : 01 42 03 55 39 - Mail : contact@adn-asso.org

www.amicaledunid.org - www.jenesuispasavendre.org

Association loi 1901 - Déclaration (Préfecture de la Seine) : 19.08.46 - J.O. du 21.09.46



RAPPORT MORAL

Assemblée Générale du 15 juin 2024

C'est au titre de mon mandat de Présidente de l'Amicale du Nid depuis le 11 juin 2023 que je vous présente ce rapport moral, qui couvre de fait une période antérieure à mon élection.

Je souhaite d'abord pointer que mon action s'est inscrite dans la continuité de celle de Marie-Hélène FRANJOU à laquelle j'ai succédé.

J'ai porté comme elle les valeurs de notre Association, telles que présentées dans notre Projet associatif, à partir de l'analyse du système prostitutionnel que nous partageons et selon les principes abolitionnistes.

J'ai soutenu le développement et la mise en œuvre de ses axes stratégiques.

J'ai œuvré à une bonne articulation entre la ligne militante de l'Association, à laquelle nous appartenons et la ligne opérationnelle, articulation qui fonde la réussite de toute organisation de type associatif.

LE CONTEXTE

Depuis un an, à tous les niveaux de notre action, de nombreuses choses se sont passées ; je n'en retiens qu'une partie dans ce rapport, qui me semblent significatives.

L'année 2023 a été celle de la sortie de la pandémie de COVID et donc de la reprise d'une vie ordinaire.

Mais aussi celle du constat de son impact sur certaines organisations sociales : ainsi, si l'on a appris à travailler en distanciel, ce qui peut être intéressant tant pour des salariés que pour des militants, on peut malheureusement mesurer que ce distanciel sert les pires choses, dont l'usage massif des réseaux sociaux à des fins de prostitution.

Dans un autre registre on constate partout, et en particulier au sein de l'AdN, que le rapport au travail a changé : la demande d'un CDI n'est plus la norme pour toutes et tous, le CDD peut correspondre à des projets de vie plus "agiles".

Ceci pose des problèmes de recrutement et de stabilité de nos personnels dans un milieu professionnel où 12 à 18 mois seraient nécessaires à l'acquisition de compétences professionnelles suffisantes ; il nous faut nous adapter.

L'année 2023 a aussi été complexe au plan politique avec la succession de trois Ministres Déléguées aux droits des Femmes et à l'Égalité.

Le 08 février 2023, **Isabelle LONVIS-ROME**, Ministre Déléguée aux droits des Femmes et à l'Égalité a présidé **la réunion interministérielle du Comité de suivi de la Loi du 13 avril 2016** et s'est positionnée très clairement pour l'application de la Loi.

Dans une interview du 13 avril 2023, elle annonce une nouvelle **stratégie de lutte contre la prostitution** qui s'exprimera dans une politique volontariste pour "booster" la Loi.

Elle affirme que la prostitution n'est pas un métier mais une violence dont le client et les réseaux criminels sont à l'origine.

Ce n'est que le 2 mai 2024 que la **stratégie nationale de lutte contre le système prostitutionnel et l'exploitation sexuelle** est présentée par la Ministre Déléguée Aurore BERGÉ ; elle reçoit quelques semaines avant 6 associations dont l'Amicale du Nid.

La Loi du 13 avril 2016 a déjà bientôt 8 ans.

Nous en observons la force et la pertinence mais nous mesurons aussi les difficultés de son application, particulièrement dans la pénalisation des clients et la mise en place des PSP.

Au global, 845 parcours de sortie de prostitution ont été autorisés avec une hausse de 31% entre 2022 et 2023.

Tous les départements ont installé leur commission départementale mais celles-ci fonctionnent de manière très disparate, certaines rejetant massivement les demandes.

Des bons points toutefois sont observables :

- Le 21 juillet, le Conseil constitutionnel, saisi dans le cadre d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC), a confirmé la constitutionnalité des dispositions du Code pénal punissant de 20 ans de réclusion criminelle des actes de viol sur mineur.es de moins de 15 ans lorsque la différence d'âge entre eux est au moins de 5 ans : est ainsi confirmée cette disposition de la loi du 21 avril 2021.
- La CIIVISE (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants) a diffusé son dossier d'analyse des témoignages "vous n'êtes plus seules, on vous croit" après deux ans d'appel à témoignages, en septembre 2023 et remis son rapport final en novembre comportant 82 préconisations. Elle pointe que 160 000 enfants par an sont victimes ; 5,4 millions de femmes et d'hommes adultes qui ont été victimes de violences sexuelles dans leur enfance, sont porteurs de vulnérabilités accrues, de risques majorés d'être capté.es par le système prostitutionnel ; 8% des victimes évoquent des "conduites prostitutionnelles".

NOTRE ACTION MILITANTE

En ce qui concerne l'activité militante, plusieurs groupes de travail ont été mis en place en 2023, portés par des membres du CA auxquels sont associé.es des salarié.es, dont la Déléguée Générale :

- **Le groupe de travail "Projet associatif"** a conçu l'écriture du Projet associatif 2024-2029 selon une programmation sur 18 mois qui aboutira à une présentation

pour validation lors de l'AG 2025. Il a mené une réflexion sur les contenus du Projet et de ses annexes et sur la méthodologie de réécriture. Il a défini des axes stratégiques sur lesquels les Territoires sont invités à réfléchir et faire des propositions. Il a porté le principe de la sollicitation des personnes accompagnées lors de cette réflexion. Depuis mars 2024 le COPIL "Projet associatif" lui a succédé pour opérationnaliser cette réécriture ;

- **Le groupe de travail "Rencontres associatives"** porte l'organisation de ces rencontres qui se dérouleront les 17 et 18 octobre 2024. Ce temps fort associatif, qui réunira militant.es, salarié.es et personnes accompagnées à Paris, a un objectif d'enrichissement de tous sur des sujets en lien avec l'actualité de l'Association. Il sera organisé en temps variés : conférence, tables rondes, ateliers d'échanges de pratiques et d'expériences ;
- **Le groupe de travail "Lobbying"**, centré sur le lobbying politique international et national, s'est mis en place en janvier 2024, après une année de travaux de groupes sur des questions clés pour étayer la réflexion des militant.es. Il œuvre encore et toujours à l'application de la Loi du 13 avril 2016.

En 2023 l'AdN s'est fortement impliquée en matière de plaidoyer :

- Participation au comité de suivi de la Loi du 13 avril 2016 réuni le 08 février 2023,
- Participation à l'évaluation du plan précédent et aux travaux relatifs au 3e plan de lutte contre l'exploitation et la lutte contre la traite des êtres humains lancée par la Ministre Isabelle ROME, pilotée par Roxana MARACINEANU, Secrétaire Générale de la MIPROF, présentée par la Ministre Bérangère COUILLARD le 11 décembre 2023.
- Participation active aux travaux relatifs à la « stratégie prostitution » organisés par la Ministre Isabelle ROME et présentés par la Ministre Aurore BERGE le 02/05/24
- Participation aux travaux relatifs à la réforme de la tarification des CHRS – travaux de la fédération des acteurs de la solidarité (FAS) et présentation de nos réflexions internes à la DIHAL en CODIR le 04 février 2024.

En 2024, en continuité du rapport FACT-S (co-rédigé avec trois autres Associations abolitionnistes, le Mouvement du Nid, la Fondation Scelles et CAP International) paru en février 2021, est envisagée la rédaction commune d'un rapport annuel sur un sujet d'actualité concernant la lutte contre le système prostitutionnel.

NOTRE ACTIVITE OPERATIONNELLE

En 2023, plusieurs activités ont connu un développement fort, notamment :

- L'Aller-vers numérique avec plus de 12 000 contacts (+75% en un an) afin de prendre en compte la forte hausse des mises en contact avec les acheteurs via Internet (44 000 "annonces" par jour en ligne) ;
- Les Missions Mineur.es de co-accompagnement des victimes et étayage auprès des acteur.trices de l'accompagnement des jeunes en situation d'exploitation sexuelle (ASE, PJJ notamment) : désormais sur 9 départements (13,31,34,35,75,77,92,93,95) - 366 jeunes rencontrés dont 137 accompagnés.es.
- Le Projet "Prostitution - Addictions : mieux comprendre pour mieux accompagner", en partenariat avec l'Association Addictions France. Ce projet se décline en ateliers entre professionnel.les, en formations croisées des équipes, en ateliers "Santé" auprès des personnes accompagnées, en production de flyers "consommations, parlons-en" à destination des bénéficiaires, et par la publication en 2024 d'un nouveau Guide Repère.

Nos actions "historiques" ont été poursuivies et développées avec détermination et compétences sur tous les territoires grâce à l'engagement et à la compétence de nos salarié.es :

- La prévention auprès des jeunes et des adultes,
- La sensibilisation et la formation des professionnel.les pour mieux comprendre l'analyse du système professionnel, repérer les facteurs de vulnérabilité et déclenchant la captation par le système prostitutionnel et mieux accompagner,
- L'aller-vers dans l'espace public,
- L'accompagnement social global, avec la publication d'un guide de pratiques professionnelles, par et pour les salarié.es de l'Association : "émancipation des personnes en situation de prostitution",
- L'hébergement et le logement accompagné, avec 425 places d'hébergement et 106 logements accompagnés (pensions de famille, résidence sociale, appartements relais, et renouvellement des baux glissants, intermédiation locative),
- L'insertion socio-professionnelle avec nos deux ateliers d'adaptation à la vie active à Lyon et Colombes, soit 38 places.

Dans ce cadre la création de postes au Siège va permettre le développement ou le renforcement de fonctions supports :

- Poste de Déléguée Générale Adjointe en charge de l'Activité pour une capitalisation des pratiques professionnelles et une démarche qualité des prestations au service des bénéficiaires,

- Second poste en Ressources Humaines

en lien avec les nouveaux taux de frais de siège passant à 5% des charges brutes pour la période 2023-2027 ;

- Poste de Coordination Prévention-Formation,
- Poste de Coordination Juridique,
- Poste de Chargé de Communication

financés par l'AGRASC et un CPOM avec le Service des droits des Femmes.

Notre Association est forte désormais de 287 salarié.es en 2023, versus 255 salarié.es en 2022, soit une augmentation de 11 % en un an

A noter par ailleurs l'acquisition de la villa Orion, l'un des sites en hébergement regroupé du CHRS de l'Amicale du Nid en Seine-Saint-Denis.

En 2023, l'AdN a poursuivi la constitution de partie civile auprès de victimes qu'elle accompagne dans le cadre de plusieurs procès :

- **Un réseau de traite des êtres humains** à Montpellier,
- Un réseau de 15 membres d'une **confraternité nigériane** à Lyon, procès dépaycé à Marseille, avec des peines exemplaires prononcées,
- L'exploitation d'une "**escorting de luxe**" dans le cadre d'un procès où l'emprise rappelle l'exploitation des inégalités sociales et l'impunité des acheteurs d'actes sexuels.

Par ailleurs, en avril 2023, l'Amicale du Nid, seule association qui accompagnait Vanessa Campos, assassinée en août 2018, a témoigné au procès en appel (avec des peines très regrettamment réduites).

En 2023, l'AdN a lancé la collection "Guides Repère" diffusés en interne comme en externe avec ses deux premières publications :

- Santé et prostitution, revue de la littérature dressée par Marie-Hélène FRANJOU et présentée auprès des établissements de l'Association,
- Insertion socio-professionnelle, rédigé par Chiara ANTONIOLI.

En 2023, l'AdN s'est impliquée dans dix colloques et conférences (co)organisés sur les Territoires, notamment :

- 09 février à Toulouse, colloque à l'initiative de l'Amicale du Nid, autour de la prostitution des mineur.es ; il a réuni plus de 450 personnes et a permis l'annonce de l'ouverture de la Mission Mineur.es ;
- 13 juin à Saint-Denis, la ville de Saint-Denis a mis en place un colloque réunissant divers acteurs locaux, dont l'Amicale du Nid, autour de la question "comment lutter

contre la prostitution dans la perspective de l'accueil de la Coupe du Monde de Rugby et des Jeux Olympiques ?" ;

- 21 juin à Grenoble, l'Amicale du Nid a organisé un colloque sur la prise en charge des victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle qui a réuni plus de 160 participant.es ;
- 5 décembre à Montpellier, l'Amicale du Nid a co-organisé, avec l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance de l'Hérault et RESILADO, un colloque sur les conséquences des violences sexuelles sur les enfants, qui a réuni plus de 500 personnes de 38 organismes.

Convaincu.es que ces actions sont déterminantes pour notre visibilité et le développement de nos partenariats, nous poursuivons en 2024 avec par exemple, la mise en place du colloque "le système prostitutionnel - fonctionnement et achat d'actes sexuels depuis la loi de 2016 - prévenir, sensibiliser et agir" sur sollicitation de la DRDFE et de la Préfecture du Rhône.

Le MdN et la Fondation Scelles ont apporté une contribution à sa réalisation.

EN 2024, QUELLES PERSPECTIVES ?

Des chantiers nous attendent :

- **Développer nos Missions Mineur.es**, favoriser le partage entre elles pour une meilleure efficacité dans la lutte contre le développement de la prostitution des mineur.es et le renforcement de la prévention,
- **Poursuivre les constitutions de partie civile** auprès de victimes accompagnées par l'Association,
- **Renforcer notre ligne militante** pour plus d'actions au sein des comités territoriaux et de bénévolat de compétences au sein des établissements, plus de compétences dans les instances nationales, afin de soutenir l'action des professionnel.les et de renforcer notre lobbying pour faire appliquer la Loi,
- **Soutenir l'engagement des salarié.es** par des actions sur la qualité de vie au travail, de prévention des risques psychosociaux, un dialogue constructif au sein du CSE,
- **Renforcer notre partenariat avec les associations qui partagent notre combat abolitionniste** : vers la production d'un rapport FATC-S annuel sur un sujet phare.

Une présidence qui...

- Promeut l'écoute et la participation des personnes accompagnées,
- Favorise l'action collégiale au sein des instances militantes nationales et des CT, va à la rencontre des CT,
- S'attache au dialogue avec les salarié.es en poursuivant les visites des établissements et les rencontres avec les salarié.es dans les Territoires et au Siège,
- Participe ponctuellement au CODIR sur des questions qui articulent ligne militante et ligne opérationnelle,
- Pilote l'ensemble des GT et participe à des groupes de travail ou de formation des salarié.es

Merci...

- Aux salarié.es pour leur engagement et leur action compétente au service de nos objectifs et de nos projets,
- A Delphine JARRAUD, Déléguée Générale, pour son implication permanente dans la défense de nos valeurs et son énergie remarquable dans le développement systémique de nos actions,
- Aux personnes accompagnées pour la confiance qu'elles nous témoignent,
- Aux adhérent.es qui s'engagent dans les CT, au CA ou auprès des salarié.es comme bénévoles de compétences,
- Aux financeurs et donateurs qui nous permettent de réaliser nos projets.

Paris, le 10 juin 2024,

Françoise RITTER
Présidente de l'Amicale du Nid





6. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Amicale du Nid - Siège social

21 rue du Château d'Eau, 75010 Paris - Tel : 01 44 52 56 40 - Fax : 01 42 03 55 39 - Mail : contact@adn-asso.org

www.amicaledunid.org - www.jenesuispasavendre.org

Association loi 1901 - Déclaration (Préfecture de la Seine) : 19.08.46 - J.O. du 21.09.46



Rapport d'activité 2023 Delphine JARRAUD, Déléguée Générale



La prostitution en France

Les chiffres du système prostitutionnel

- **40 000 personnes sont en situation de prostitution** en France dont 85% sont des femmes et 30% des mineur.es.
- **845 parcours de sortie de la prostitution** ont été autorisés avec une hausse de 31% entre 2022 et 2023
- Selon le ministère de la Justice, **1 188 condamnations** ont été prononcées en 2022. Parmi ces condamnations :
 - 420 concernent des faits de recours à la prostitution (dont aggravé) ;
 - 24 des faits de tenue d'un lieu prostitution ;
 - 84 des faits de proxénétisme ;
 - 639 des faits de proxénétisme aggravé ;
 - 21 des faits de violences sur victimes de prostitution.

En 2021, 1 171 condamnations avaient été prononcées pour ces faits.

Depuis 2017 le nombre de condamnations a augmenté de plus de 98 % (598 condamnations en 2017).

Actualité et plaidoyer

07/02/2023

Amicale du Nid présente au **Comité ministériel de suivi de la loi du 13 avril 2016** présidé par la Ministre à l'Égalité femmes-hommes, Isabelle ROME avec la présence des représentant.es de l'Etat des différents ministères et des associations. Notamment diffusion de données relatives à l'application de la loi.

13/04/2023

Annonce par la Ministre à l'Égalité Femmes-Hommes, Isabelle ROME d'une stratégie prostitution.
Concertation : lancement des travaux le 31/05 + 9 ateliers + synthèse des travaux le 11/07.
Participation active de l'AdN à tous les travaux.

07/04/2023

Rencontre avec **Roxana MARACINEAU, nouvelle Secrétaire Générale de la MIPROF** : annonce de l'évaluation du 2^e plan contre la traite des êtres humains (TES) (2019-2021), suite à l'avis du CNCDH du 12/01, avec participation AdN. Et lancement des travaux relatifs au **3^e plan de lutte contre la TEH** (à des fins d'exploitation sexuelle, à commettre des délits, travail forcé...). Pour mémoire, 70% de la TEH en France est d la TEHES.

13/04/2023

Tribune inter-associative dans Le Monde « Il n'y a pas de liberté ni de consentement réel dès lors que l'acte sexuel est imposé par l'argent »

15/05/2023

Lancement par Isabelle ROME d'une série d'ateliers de concertation entre pouvoirs publics et associations pour l'élaboration d'une première stratégie nationale de lutte contre le système prostitutionnel : 8 ateliers de travail entre le 08 juin et le 04 juillet, avec restitution d'une synthèse le 06 juillet. Des travaux rondement menés par Marine CHOLLET, Conseillère de la Ministre.

30/05/2023

Rendez-vous à notre demande avec Christine JACOB SCHUMACHER, Sous-Directrice de la Santé des Populations et Prévention des maladies chroniques à la Direction Générale de la Santé, pour lui présenter l'Association et souligner la protection des personnes en situation de prostitution par la loi de 2016. (cf. Etude santé/prostitution (IRDES, en lein avec Médecins du Monde)

10/07/2023

Rencontre AdN avec le cabinet de la Première ministre Elisabeth BORNE : assurance que la stratégie prostitution intégrera les mineur.es et ne fera pas l'objet d'un plan à part (comme le plan mineur.es d'Adrien TAQUET en 2021). Est bien pris en compte le continuum mineur.es-majeur.es des victimes dans le système prostitutionnel.

21/07/2023

Question prioritaire de constitutionnalité (QPC) : le conseil constitutionnel confirme la constitutionnalité des dispositions du code pénal punissant de 20 ans de réclusion criminelle des actes de actes de pénétration sexuelle sur mineur.es de moins de 15 ans lorsque la différence d'âge entre eux est au moins de 5 ans (confirmation de cette disposition de la loi du 21/04/21)

13/09/2023

Audition AdN par la commission des finances de l'Assemblée Nationale - programme égalité des chances – les PSP auprès de la députée rapporteuse Perrine GOULET

14/09/2023

Adoption par le Parlement européen du rapport d'initiative de promotion du modèle abolitionniste su système prostitutionnel (234 voix contre, 175 contre, 122 abstentions) : qu'il soit entendu par les juges de la CEDH.

La CIIVISE - Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants remet son dossier d'analyse des témoignages « vous n'êtes plus seul.es, on vous croit »

21/09/2023

Présentation de son rapport final

20/11/2023

Premières rencontres pour l'accompagnement des victimes du système prostitutionnel – Caraïbes / Guyane – en Martinique, organisées par la Croix Rouge – interventions de 3 professionnelles AdN

27-29/09/2023

Remise du rapport du HCEfh du rapport « pornocriminalité, mettons fin à l'impunité de l'industrie pornographique »

27/09/2023

12/10/2023

Participation à l'action « Braderie du Social » pilotée par la FAS pour la reconnaissance des métiers du social.

Les équipes – cadres, travailleur.euse.s sociaux.ales, bénévoles – sont fortement engagées, mais certain.es professionnel·les sont elles.eux-mêmes confrontés à une grande précarité.

12/10/2023

Réunion avec Bérangère COUILLARD, Ministre Déléguée Égalité FH, Roxana MARACINEANU, SG MIPROF, Sophie VAN PUYVELDE, Conseillère VFF et TEH de la Ministre. Elles rappellent : Engagement abolitionniste français

Publication prochaine du 3e plan contre la TEH (le dernier plan 2019-2021) à la fin de l'année
Publication prochainement de la stratégie prostitution incluant continuum mineur.es-majeur.es (et non un plan « mineur.es » à part)

18/10/2023

Présentation de la 7ème édition de l'enquête annuelle sur les victimes de TEH humains accompagnées par les associations en France et l'étude sur les données administratives relatives à la traite et à l'exploitation des êtres humains en 2022 (dont l'Amicale du Nid est parmi les principaux contributeurs).

27/10/2023

Contribution aux travaux relatifs à l'éducation à la sexualité dans les programmes (EVARS).
Suite au temps d'échange inter-associatif avec les Directions de cabinet de la Ministre Déléguée auprès de la Première Ministre, chargée de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes et de la Lutte contre les discriminations et du Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse

08/11/2023

Bérandère COUILLARD, Ministre Déléguée auprès de la Première Ministre chargée de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes et de la Lutte contre les discriminations
Temps d'échanges relatif à la lutte contre les violences faites aux femmes dans l'industrie de la pornographie

09/11/2023

RV AdN et MdN avec cabinet de la Secrétaire d'Etat à l'Enfance Charlotte CAUBEL - Pauline BERNE, Conseillère pilotage national des politiques de l'Enfance : échange dans le cadre des travaux sur les suites à donner au premier plan de lutte contre la prostitution des mineur.es.

11/12/2023

Présentation du 3e plan national de lutte contre l'exploitation et la traite des êtres humains
2023-2027

Activité 2023

Prévention, sensibilisation, formation

- 301 actions de prévention, 4 010 bénéficiaires
 - 6 stages de sensibilisation à l'achat d'acte sexuel (pénalisation des clients), 55 stagiaires à Lyon et Marseille
 - 166 actions de sensibilisation, 2 627 bénéficiaires
 - 60 stages de formation, 945 personnes formées
- 3 572 professionnel.les sensibilisées ou formées

Diagnostics territoriaux

Depuis 2016, l'Amicale du Nid est régulièrement sollicitée notamment par les Directions régionales et Délégations départementales aux droits des femmes et à l'égalité pour conduire des diagnostics de la prostitution dans des départements.

5 diagnostics territoriaux en 2023 :

- 3 diagnostics mineur.es-majeur.es : Mayotte, Vendée, Mayenne
- 2 diagnostics mineur.es : Yvelines et Hauts-de-Seine

Aller-vers – « où sont les personnes, là où elles en sont »

- **3 249 personnes rencontrées en aller-vers dans l'espace public** (rues, routes, forêts et bois...)
 - 74% de femmes, 25% de personnes trans, 1% d'hommes
 - 50% évaluées comme victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle
 - 9% âgées de 18 à 25 ans et mineur.es
 - 30% originaires d'Amérique latine
 - 21% originaires d'Afrique subsaharienne
- **12 283 personnes contactées en aller-vers numérique, 13% de réponse**
 - 1 100 maraudes
 - 86% de femmes trans, 9% de personnes trans, 5% d'hommes
 - 59% se présentent comme âgées de 18-25% (aucune personne en situation de prostitution mineure ne se présente comme telle)

« Missions Mineur.es »

Sur 9 départements : 13, 31, 34, 35, 69, 75, 77, 93, 95

- **366 mineur.es** et très jeunes majeur.es en situation de d'exploitation sexuelle rencontré.es et accompagné.es
- 229 rencontré.es en individuel ou en collectif :
 - 70% de filles
 - 27% de garçons
 - 1% de « fluid gender »
- 137 accompagné.es :
 - 96% de filles
 - 1% de garçons
 - 3% de « fluid gender »
- 18 parents rencontrés et accompagnés
- Etayage auprès de professionnel.les confronté.es à cette question au sein de leur public (protection de l'enfance, PJJ...)

Accueil

4 798 personnes accueillies, dont 31% d'enfants

- 90% de femmes
- 7% d'hommes
- 3% de personnes trans

40 159 passages soit 8 passages en moyenne par personne en 2023

FOCUS sur les accueils de jour de Marseille, Lyon, La Courneuve et Saint Denis

- 2 905 personnes accueillies, dont 32% de nouvelles personnes
- 32 649 passages
- 1 085 entretiens d'évaluation
- 474 entretiens de soutien parental
- 20 519 collations délivrées
- 3 175 repas délivrés
- 289 colis alimentaires remis
- 163 douches
- 284 machines à laver

Accompagnement social global

Cet accompagnement intègre toutes les dimensions du processus d'émancipation du système prostitutionnel.

1 304 personnes accompagnées de manière individuelle et personnalisée

- Dont 35% de nouvelles personnes
- 89% de femmes, 7% d'hommes, 2% de personnes trans
- 40% victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

Hors personnes accompagnées en Missions Mineur.es, hébergement, logement accompagné et en AAVA

Mais aussi **385 ateliers et activités collectives**, **2 212 personnes bénéficiaires** dont 27% d'enfants : cours de français langue étrangère (FLE), estime de soi, santé, sport, expression artistique, cuisine, loisirs...

Insertion socio-professionnelle

Notamment deux ateliers d'adaptation à la vie active (AAVA) dans le Rhône et les Hauts-de-Seine, comptant au total 38 places.

- 82 stagiaires
- 56% de nouveaux.elles stagiaires
- 48% victimes de traite de êtres humains à des fin d'exploitation sexuelle
- 91% de femmes, 7% d'hommes et 2% de personnes trans

Hébergement et le logement accompagné

- **425 places d'hébergement :**
 - 299 places d'hébergement dans le cadre de 7 CHRS,
 - 120 place en hébergement d'urgence, dont 86 dédiées aux femmes victimes de violences conjugales
 - 6 places en hébergement d'urgence pour demandeur.se.s d'asile (HUDA)

- **116 places en logements accompagnés** (pension de famille et résidence sociale, appartements relais, IML, baux glissants)

Soit **541 places d'hébergement et logement accompagné**

563 personnes hébergées (CHRS, CHU, HUDA)

- 90% de femmes, 8% d'hommes et 2% de personnes trans
- 41% d'enfants

222 personnes en logements accompagnés

- 68% de femmes, 32% d'hommes
- 23% d'enfants

Les parcours de sortie de la prostitution

L'entrée dans le parcours de sortie de la prostitution fait l'objet d'une autorisation délivrée par le Préfet.

Ce parcours est élaboré et mis en œuvre avec l'accord du bénéficiaire par une association agréée – 121 associations sont agréées en France.

L'Amicale du Nid est agréée sur les 16 départements où elle est implantée.

Il est prévu pour une durée de six mois renouvelable, dans la limite de 24 mois.

Les personnes engagées dans celui-ci peuvent bénéficier :

- D'un **accompagnement individualisé** vers la sortie de la prostitution et l'insertion sociale et professionnelle par une association agréée ;
- D'un **logement** ;
- D'une **autorisation provisoire de séjour (APS)** d'une durée initiale de 6 mois ;
- Du versement de l'**aide financière à l'insertion sociale (AFIS)** d'un montant de 343,20€ par mois pour une personne seule. Ce montant varie en fonction des enfants à charge.

Données ministérielles relatives aux PSP

Depuis 2017, 1747 personnes ont bénéficié ou bénéficient toujours d'un PSP

- 845 personnes étaient en cours de PSP au 31/12/2023 (97% de femmes)
 - Au 31/12/2023, 35 départements n'avaient aucun PSP en cours, 65 avaient moins de 5 PSP en cours.
 - Les départements qui totalisent le plus de PSP en cours sont le Rhône, la Seine-Saint-Denis, les Bouches-du-Rhône, l'Isère et Paris, avec entre 48 et 129 PSP en cours. A noter que l'Amicale du Nid est agréée dans ces cinq départements, et est la seule association agréée en Seine-Saint-Denis.
- En 2023, près de 510 demandes d'entrée en PSP ont été enregistrées, 89% ont été acceptées.

[La prostitution en France](#) - Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) - Lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes n°20, 2 mai 2024

Depuis 2017	2017-2023	En 2023
Nombre de de demandes de PSP présentées	580	128
Nombre de parcours accordés par les préfet.es	512	122

275 personnes accompagnées en cours de parcours en 2023, soit 1/3 des personnes en parcours en 2023 en France

Par année	Nombre de demandes	Nombre d'accords	Taux d'accord
2017	12	12	100 %
2018	71	60	85 %
2019	88	72	82 %
2020	72	53	74 %
2021	65	59	91 %
2022	144	134	93 %
2023	128	122	95 %
2017-2023	580	512	88 %

Par département	2017-2022		2023	
	Nombre de demandes	Taux d'accord	Nombre de demandes	Taux d'accord
13 – Bouches du Rhône	38	89 %	12	100 %
31 – Haute Garonne	37	95 %	8	88 %
34 – Hérault	33	91 %	10	90 %
38- Isère	46	78 %	5	100 %
69 – Rhône	56	80 %	22	100 %
73 – Savoie	2	2 %	1	100 %
75 – Paris	105	100 %	24	96 %
78 – Yvelines	11	73 %	5	100 %
92 – Hauts de Seine	25	52 %	8	88 %
93 – Seine St Denis	79	87 %	16	88 %
95 – Val d'Oise	14	50 %	3	100 %
Bretagne	8	100 %	14	79 %

Qui sont les 580 personnes demandeuses de PSP accompagnées par l'Amicale du Nid

- Plus de la moitié sont victimes de traite des êtres humaines à des fins d'exploitation sexuelle (56%)
- Un grand nombre de personnes en situation de prostitution depuis de longues années : 5% depuis plus de 20 ans, 1/5 depuis 10 ans et plus, 2/3 depuis entre 3 et 3 ans.
- 95% sont des femmes, 5% sont enceintes
- 16% ont 18-25 ans et la moitié a entre 26 et 35 ans
- La moitié a un ou des enfants (52%), ce qui est peu compte tenu de la part de femmes
- L'extrême majorité sont à droits incomplets, puisque les Européen.nes, qui disposent de droits plus favorables avec notamment le bénéfice a minima du RSA, sont très marginalement demandeur.ses de PSP
- 83% sont originaires d'Afrique subsaharienne, dont 56% nigérianes
- L'extrême majorité ont subi de lourdes et fréquentes violences antérieurement à la situation de prostitution, facteurs de fragilités Un état de santé très dégradé, plusieurs problématiques pouvant se cumuler
- 1/5 ont été exploitées sexuellement à 18 ans et moins
- Plus de la moitié ont été « mises » en situation de prostitution lors de leur parcours migratoire (52%) et 1/5 étaient déjà en situation de prostitution dans leur pays d'origine (19%)
- Plus des 2/3 n'étaient plus en situation de prostitution au moment de leur demande de parcours de sortie (83%)

Parcours de sortie de la prostitution : un levier d'insertion

Avant PSP	Après PSP	
Situation administrative		
Sans droit au séjour	Refus de titre de séjour	4 %
	Un titre de séjour	45 %
	En attente de titre de séjour	49 %
	Protection internationale	2 %
Hébergement/logement		
Une situation qui s'améliore, même si elle reste précaire, au regard de l'offre de logement autonome		
Sans hébergement stable	29 %	
En hébergement dans une structure du secteur médico-social	52 %	78 %
En logement accompagné		8 %
En logement communautaire	14 %	2 %
En logement autonome	4 %	12 %
Insertion socio-professionnelle		
Sans ressources ou ressources issues de la prostitution	81 %	En emploi 89 %
Maîtrise de la langue française		
Aucune ou faible	36 %	
Moyenne	26 %	29 %
Bonne	37 %	71 %

Ressources humaines

L'Amicale du Nid, c'est 287 salarié.es au 31/12/2023

241 ETP en moyenne durant l'année, soit + 11% en un an

Qui sont les professionnel.les de l'Amicale du Nid

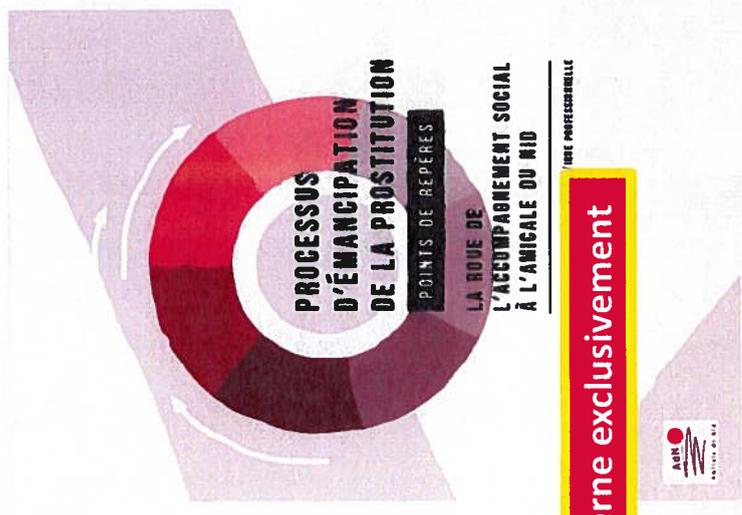
- 83% de femmes
- 21% ont moins de 30 ans et 34% plus de 40 ans
- 85% sont en CDI
- Différentes fonctions :
 - 64% socio-éducatives
 - 16% administratives
 - 10% de cadres de direction
 - 9% de services généraux

Publications

Déjà parus



En 2024 + Additions



Diffusé en interne exclusivement